

Le Monde

de l'administration

RSF

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 04 Avril 2021 / N° 1079

Prix : 20 DA

PRODUITS ALIMENTAIRES

**La disponibilité
des viandes durant
Ramadhan, un
souci majeur**

P 06

REPAS COLLECTIFS
POUR LE MOIS DE
RAMADHAN

**La solidarité c'est
bien, les gestes
barrières c'est
mieux !**



L'ONG REAGIT A SON EMPRISONNEMENT

**« LE JOURNALISTE LAMINE HADDI
EST EN DANGER DE MORT »**

P 07

Pétrole

RÉUNION DE L'OPEP +

**VERS UNE AUGMENTATION
PROGRESSIVE
DE LA PRODUCTION**



Développement des start-up

**LE GOUVERNEMENT VEUT UN
«CHANGEMENT DES PARADIGMES»**

P 05

P 04

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Jeudi 01 Avril 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Vendredi 02 Avril 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28

Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

FACULTÉ
DE MÉDECINE D'ORANDes étudiants entrent en
grève illimitée

Des centaines d'étudiants de la nouvelle faculté de médecine d'Oran, située à l'USTO, ont observé, jeudi dernier, un rassemblement de protestation et ont annoncé leur entrée en grève illimitée. Durant de longues heures, l'accès à la faculté était de fait fermé et la circulation automobile fortement perturbée. La colère de ces étudiants a été provoquée par le résultat du concours d'accès au résidanat passé le 27 mars par quelques 1 800 doctorants en médecine générale. L'action visait à dénoncer les anomalies et l'attitude de l'administration de la faculté.



CONCOURS DE COMPOSITION ÉPISTOLAIRE 2021

Daghbouj Mohamed Charefeddine obtient
le premier prix

L'élève Daghbouj Mohamed Charefeddine du CEM Abderrezak Laidi de la commune de Ksar El Abtal au sud du chef-lieu de la wilaya de Sétif a obtenu le premier prix au niveau de la wilaya de Sétif lors de sa participation à la phase nationale du concours international de com-

position épistolaire en langues arabe et amazighe (édition 2021). Il est à rappeler que le thème retenu pour la 50ème édition organisée par l'union postale universelle (UPU) a été la pandémie de la Covid-19. La consigne est d'«écrire une lettre à un membre de leur famille au sujet de leur

expérience de la Covid-19». A noter que le lauréat de Sétif participera à la phase régionale puis nationale avant d'entrer en lice avec ses pairs des quatre coins du monde. Pour rappel, pas moins de 400 participants ont pris part à ce concours.

APRÈS DIX ANS DE RETARD
Le Complexe mère-enfant relancé

Lors de sa dernière réunion consacrée à l'examen de la situation du complexe mère-enfant, le conseil exécutif de la wilaya de Médéa a décidé de relancer au plus vite le projet qui accuse un retard de 10 années. La réunion a été marquée par la présence des responsables directement concernés, notamment le directeur de la santé et de la population et le directeur de l'EPH Mohamed Boudiaf de Médéa, et du représentant du conseil médical, des chefs de service de gynécologie-obstétrique, de spécialistes en chirurgie pédiatrique et en réanimation, de sages-femmes. L'objectif est de mettre le corps médical au fait de la situation relative au projet de complexe mère-enfant et de recueillir leurs avis sur les fonctionnalités du futur établissement afin que soient rapidement entamées les procédures de son lancement.

REPAS COLLECTIFS POUR LE
MOIS DE RAMADHANLa solidarité c'est bien, les
gestes barrières c'est mieux

Plusieurs présidents d'Assemblées populaires communales (P/APC) ont déjà donné leur aval aux associations caritatives pour qu'elles puissent organiser des repas collectifs pour le mois de Ramadhan. Une condition, cependant : le strict respect du protocole sanitaire. En ce sens, des directives ont été données aux associations pour limiter le nombre de tables et de places dans les espaces dédiés à cet élan de solidarité pour éviter la propagation du coronavirus durant le prochain mois sacré du Ramadan.

HUAWEI CONTRAINT DE SE REPLIER
SUR PLUSIEURS MARCHÉS

Quel impact sur l'Algérie ?

Réalisant jusqu'à 60% de son activité à l'international en 2015, le géant mondial de l'équipement en télécommunications Huawei a été contraint de se replier sur le marché chinois à cause de la pandémie et de l'acharnement américain. Partout ailleurs, Huawei a perdu du terrain, parfois dans d'énormes proportions comme c'est le cas des -25% en zone Amérique, ou encore des -12% sur la zone Emea (Europe, Afrique et Moyen-Orient), qui était jusqu'alors son plus solide point d'ancrage à l'international. La question qui se pose maintenant est celle de savoir quel impact aura ce repli sur la multitude de projets de Huawei en Algérie.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE D'ÉDITION

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

L'ONG REAGIT A SON EMPRISONNEMENT

RSF : « Le journaliste lamine Haddi est en danger de mort »

■ « Le supplice de Mohamed Lamine Haddi n'a que trop duré. Il est temps d'y mettre un terme et de sortir de l'oubli un journaliste (...) qui est en grève de la faim depuis plus de deux mois », a déclaré Christophe Deloire, secrétaire général de RSF.

Reporters sans frontières (RSF) a appelé à la libération du journaliste Sahraoui Mohamed Lamine Haddi, emprisonné depuis dix ans au Maroc, et qui est, selon l'ONG « en danger de mort » à la suite d'une grève de la faim. « Nourri de force après une grève de la faim de 78 jours, le journaliste sahraoui (...) est dans un état de santé particulièrement préoccupant », affirme RSF, appelant à « faire prévaloir le principe d'humanité et à le libérer au plus vite ». Mohamed Lamine Haddi, a été condamné à 25 ans de prison en 2013, mais incarcéré le 20 novembre 2010 à la suite de la répression des forces d'occupation marocaine à Laâyoune lors de la manifestation durement réprimée de Gdeim Izik. Le journaliste injustement incarcéré et lourdement condamné, a « entamé une grève de la faim illimitée le 13 janvier pour dénoncer les mauvais traitements dont il fait l'objet », ajoute RSF, selon laquelle « il est nourri de force par une sonde nasogastrique depuis la semaine dernière ». « Le supplice de Mohamed Lamine Haddi n'a que trop duré. Il est temps d'y mettre un terme et de sortir de l'oubli un journaliste (...) qui est en grève de la faim depuis plus de deux mois », a déclaré Christophe Deloire, secrétaire général de RSF, cité dans un communiqué. Ce journaliste « est aujourd'hui en danger de mort, il doit être au plus vite libéré. Nous lançons un appel d'ur-



gence pour que les autorités marocaines mettent fin à son calvaire », a pressé M. Deloire. M. Haddi avait été arrêté après avoir couvert la charge disproportionnée et inique des forces marocaines contre les sahraouis au camp de Gdeim Izik, à 12 km de Laâyoune occupée, le 8 novembre 2010, rappelle-t-on. Cette « énième » agression, condamnée par les ONG de défense des droits de l'Homme, contre des civils sahraouis sans défense s'était soldée par l'arrestation de vingt-trois militants sahraouis, qui ont été ensuite condamnés par un tribunal militaire marocain en 2013 à des peines très lourdes, allant de 20 ans de prison à la perpétuité. Avant RSF, le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell a indiqué que l'UE suivait l'état de santé et les conditions générales de détention des membres du camp Gdeim Izik, faisant savoir que

l'organisation européenne à Rabat a suivi de près les procédures civiles de l'affaire concernant ces détenus sahraouis.

Les eurodéputés se mobilisent contre la répression

« L'UE suit l'état de santé et les conditions générales de détention des détenus du camp Gdeim Izik à travers ses contacts réguliers avec les organisations locales (marocaines) et internationales des droits de l'Homme », a affirmé Josep Borrell en réponse à la question écrite formulée par les deux eurodéputés espagnols, Manu Pineda et Sira Rego du groupe de la Gauche (GUE/NGL) sur la situation du prisonnier sahraoui, Mohamed Lamine Haddi. Josep Borrell a, en outre, précisé que « l'UE a également soulevé cette affaire directement auprès du Conseil marocain des droits de l'Homme qui l'a informé de son intention de rendre visite à Lamine Haddi pour vérifier son état directement », ajoutant que « la Délégation de l'UE à Rabat, agissant en qualité d'observateur, a suivi de près les procédures civiles de l'affaire concernant ces détenus ». L'eurodéputé, Manu Pineda a, une nouvelle fois, interpellé la Commission européenne par le biais d'une question écrite, pour dénoncer la répression marocaine des militants sahraouis. Il a cité, entre autres, « les brutalités policières contre Sultana Khaya et

sa famille, les arrestations arbitraires, les enlèvements temporaires comme ceux de Ghali Buhala et Mohamed Nafaa Butasutra, et les mauvais traitements en prison comme celui infligé à Mohamed Lamine Haddi ». Dans ce contexte, il a précisé que « plusieurs ONG demandent que des mesures urgentes soient prises en réponse à la situation alarmante de Lamine Haddi qui observe une grève ouverte de la faim ». D'autre part, l'eurodéputé s'est interrogé sur la responsabilité de la Commission européenne quant à la situation qui prévaut actuellement au Sahara occidental occupé. Soulignant le statut du Maroc comme « partenaire privilégié » de l'UE, M. Pineda s'est demandé si la commission de l'UE « compte condamner l'escalade de la répression au Sahara occidental et s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles l'exécutif européen n'a pas suspendu, à ce jour, l'accord d'association UE-Maroc, au titre duquel le respect des droits de l'Homme est une priorité essentielle alors que le Maroc ne respecte pas ses droits ». Enfin, l'eurodéputé s'est également demandé si la délégation de l'UE à Rabat entend rendre visite à Mohamed Lamine Haddi en prison, pour évaluer son état de santé et les conditions de sa détention. A noter que le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a fortement critiqué la position du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) face aux

crimes perpétrés par le Maroc au Sahara Occidental et à la situation déplorable des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles marocaines.

Silence intrigant de la Croix-Rouge

Dans une lettre adressée au CICR, le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui s'est indigné du non-respect par cette organisation du principe fondamental de sa mission. La lettre du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, rapportée par l'agence de presse sahraouie (SPS), a mis en avant la situation déplorable des droits de l'Homme dans les territoires occupés ainsi que la recrudescence des crimes et des incarcérations de civils sahraouis. Le Comité suisse a également évoqué les représailles contre les détenus politiques sahraouis, à l'instar de Mohamed Lamine Haddi qui a été placé en isolement. Face à cette préoccupation croissante à l'égard de la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés, le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a appelé le CICR à rendre visite, sans plus tarder, au détenu politique Mohamed Lamine Haddi en grève de la faim, pour s'enquérir de son état de santé et à faire pression sur le Maroc concernant ses conditions de détention, contrairement aux conventions internationales.

Nadine Oumakhoulouf

LE REPRÉSENTANT DU FRONT POLISARIO À L'ONU AFFIRME

« Le peuple sahraoui est plus que jamais déterminé ! »

■ M. Sidi Amar a indiqué « il s'agit d'une guerre ouverte » déclenchée suite à la violation de l'accord de cessez-le-feu par l'occupant marocain et ses offensives ciblant les territoires libérés le 13 novembre 2020.

Le représentant du Front Polisario aux Nations Unies, Sidi Mohamed Omar a déclaré que le Conseil de sécurité est appelé « à faire preuve de conscience quant à la gravité de la nouvelle situation au Sahara Occidental et à prendre des mesures concrètes pour traiter sérieusement la situation, lors de la réunion du Conseil de sécurité prévu le 21 avril en cours. M. Sidi Omar a précisé que le Conseil de sécurité tiendra une séance de concertations à huis-clos le 21 avril courant, souhaitant qu'il fasse preuve de conscience quant à la gravité de la nouvelle situation suite aux attaques militaires menées, le 13 novembre 2020, par l'Etat d'occupation marocaine sur les territoires sahraouis libérés et qu'il prenne des mesures concrètes pour traiter sérieusement la situation. Toute autre position que prendra le Conseil de sécurité ne constituera que le prolongement du statu quo, a-t-il mis en garde. Concernant la désignation d'un envoyé personnel du Secrétaire général au Sahara occidental, M. Sidi Omar a indiqué que le Secrétariat général de l'ONU poursuit ses efforts pour la

désignation, dans les plus brefs délais, d'un nouvel envoyé personnel au Sahara occidental et est en contact permanent avec les deux parties. Le problème initial du retard dans la désignation du nouvel envoyé réside dans « les conditions préalables posées par l'Etat d'occupation marocaine et sa position obstructionniste », a-t-il précisé, ajoutant que la désignation d'un envoyé personnel n'est pas une fin en soi pour la République sahraouie, mais plutôt un moyen de conduire le processus de paix vers un règlement juste et permanent basé sur le respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Le diplomate sahraoui a exprimé l'attachement de son pays aux conditions de « compétence, d'intégrité et d'indépendance dont doit faire preuve tout-nouvel envoyé personnel », indiquant que « certaines parties font de cette question un moyen pour tenter de détourner l'attention sur la nouvelle agression marocaine sur le territoire sahraoui libéré. Commentant ce qui a été rapporté du chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken lors de sa rencontre virtuelle avec le

SG de l'ONU concernant l'affirmation de l'appui des Etats-Unis aux négociations politiques entre les deux parties au conflit au Sahara occidental, M. Sidi Omar a souligné que son pays suivait de près les déclarations et les positions de la nouvelle administration américaine sur cette question. Toutefois, il n'y a pas eu de position franche à l'égard de la décision prise par le président américain sortant concernant la souveraineté présumée du Maroc sur le Sahara occidental, a-t-il ajouté. « Nous attendons toujours à ce que cette décision soit révisée, car contraire aux principes de la légalité internationale et la politique américaine envers la cause sahraouie », a-t-il ajouté, soulignant que cette décision « est relativement gênante pour les Etats-Unis » en sa qualité de membre au collectif « Amis du Sahara occidental » et responsable de formulation des décisions liées à la Minurso. Répondant à une question sur la dernière résolution du Conseil de la paix et de la sécurité de l'UA sur la question sahraouie, le diplomate l'a qualifié de « pas important » à même de renforcer le rôle historique de l'UA,

ex- Organisation de l'Union africaine (OUA) garant du plan de règlement sous l'égide de l'ONU et l'OUA accepté par les deux parties en 1988. La RASD a fait part de sa disposition à coopérer entièrement avec l'UA et ses instances concernées en vue de parvenir à une solution pacifique et durable au conflit entre les deux pays membres de l'UA, conformément aux résolutions y afférentes du Conseil de la paix et de la sécurité et de l'UA, a-t-il rappelé. Evoquant les derniers développements sur les champs de bataille, M. Sidi Amar a indiqué « il s'agit d'une guerre ouverte » déclenchée suite à la violation de l'accord de cessez-le-feu par l'occupant marocain et ses offensives ciblant les territoires libérés le 13 novembre 2020. « Cette guerre pourrait avoir de lourdes conséquences compromettant la paix, la sécurité et la stabilité de toute la région », s'est-t-il alarmé. Le diplomate a mis l'accent également sur « les vaines tentatives » du makhzen d'amoinrir les dégâts que subissent quotidiennement ses forces tout au long du mur de la honte. Le peuple sahraoui ne fait pas l'apologie de la

guerre, a affirmé M. Sidi Amar, ajoutant que « cette dernière lui a été imposé de nouveau par l'occupant marocain », à l'ombre de la passivité et du silence observés par la communauté internationale, l'ONU particulièrement. Le représentant du Front Polisario à l'ONU a réitéré, par là même, « la disposition et la détermination » de son peuple à exercer son droit légitime à la défense et le recours à tous les moyens y compris les armes pour « amener le Maroc à respecter ses droits sacrés et non-négociables », à savoir l'indépendance et l'autodétermination. « La porte de la paix restera ouverte », mais à condition que « l'occupant marocain montre une volonté politique concrète à trouver une solution pacifique juste et permanente », a-t-il souligné. « La partie sahraouie s'en tient à la coopération avec l'ONU et l'UA pour parvenir à une solution pacifique, juste et permanente à la question de décolonisation au Sahara occidental, garantissant à notre peuple son droit inaliénable à l'autodétermination », a-t-il conclu.

Nadine Oumakhoulouf

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

L'Algérie va déployer sa première vague de chargés d'affaires

Le travail des futures diplomates algériens n'est qu'un maillon d'une grande chaîne et sera vain, si les autres secteurs à l'instar de celui du commerce, des finances et des douanes ne participent pas à la démarche.

L'Algérie déploiera bientôt la première vague de chargés d'affaires économiques à travers son réseau d'ambassades et consulats à l'étranger, a fait savoir, mercredi, l'ambassadeur-conseiller Smail Benamara, soulignant que cette démarche devrait doper les exportations hors-hydrocarbures. « Après une formation théorique et pratique qui aura duré des mois, la première vague de chargés d'affaires économiques sera déployée en été prochain dans les différents ambassades et consulats algériens à l'étranger », a déclaré M. Benamara au cours d'une conférence organisée à Alger sur la diplomatie économique. Le diplomate a rappelé que le déploiement de ces conseillers vient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur la promotion des exportations hors hydrocarbures. « Bien que ce poste existe déjà au niveau des ambassades et représentations diplomatiques algériennes à l'étranger, cette vague est la première à avoir bénéficié d'une formation spécialisée dans le domaine », relève M. Benamara. Cette formation dispensée à ces futurs conseillers économiques les aidera à mieux attirer les investisseurs étrangers et à



accompagner les exportateurs algériens à l'international, estime l'ambassadeur, soulignant que ce déploiement sera focalisé en priorité sur l'Afrique. Selon le diplomate, l'Algérie dispose d'un potentiel important en termes d'opportunités d'investissement au regard de sa situation géographique qui fait d'elle le centre de l'Afrique, et aussi de son réseau

routier et de sa ressource humaine qualifiée. Pour ce qui est de l'accompagnement des exportateurs, M. Benamara indique que ces derniers seront servis doublement. Outre les informations qu'ils auront au niveau du Bureau d'information ouvert récemment au ministère des Affaires étrangères, les exportateurs auront la possibilité de contacter

les conseillers dont les adresses et les coordonnées seront disponibles via le portail web du ministère. Il relève, toutefois, que le travail des futures diplomates algériennes n'est qu'un maillon d'une grande chaîne et sera vain, si les autres secteurs à l'instar de celui du commerce, des finances et des douanes ne participent pas à la démarche. Pour autant, il affirme

que « les parties en question sont conscientes et plusieurs départements ont commencé à remédier à certaines entraves ». Il cite notamment la Banque d'Algérie qui s'est montrée « totalement disposée à revoir certaines réglementations jugées contraignantes ». Le conférencier regrette dans ce registre que beaucoup d'entreprises algériennes, à l'image de Cosider et de la Sonelgaz aient été pénalisées par certaines mesures réglementaires en vigueur. De son côté, le directeur de la promotion et d'appui des échanges économiques auprès du ministère des Affaires étrangères, Rabah Fassih, a estimé que « l'Algérie peut s'imposer particulièrement sur le continent africain ». Il fait remarquer, à ce propos, que « malgré la concurrence de certains pays, l'Algérie pourra se faire une place en Afrique, et ce, compte tenu des rapports historiques qui la relie aux pays du continent ». Dans ce registre, M. Fassih a fait savoir que l'Algérie a procédé récemment à la mise en place de conseils d'affaires avec plusieurs pays africains et décidé de rouvrir des passages frontaliers avec la Libye et la Tunisie dans le but de placer ses produits sur ces deux marchés.

Nadine Oumakhlouf

LUTTE CONTRE LES GUERRES CYBERNÉTIQUES

Belhimer félicite la contribution positive des médias algériens

M. Belhimer a précisé que la prise en charge de la question « semble difficile, mais pas pour autant impossible, si elle s'inscrit dans une approche internationale unifiée.

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, s'est félicité du rôle des médias algériens et de leurs contributions positives dans la défense des questions nationales qui fédèrent tous les Algériens. Dans un entretien accordé à la revue « Koul Arab », M. Belhimer a indiqué que la lutte contre les guerres cybernétiques hostiles et fallacieuses qui ciblent le peuple et les institutions de la République, est devenue un engagement professionnel et un devoir national dont s'acquittent les différents médias avec le professionnalisme nécessaire. Ceci requiert la maîtrise de la numérisation et de l'e-information, notamment en termes de sécurisation des sites d'information et de la mise en échec des tentatives de piraterie, a ajouté le ministre qui s'est félicité du rôle des médias algériens publics et privés et de leurs contributions positives en général, dans la défense des questions nationales qui fédèrent désormais tous les Algériens honorables, toutes obédiences, orientations et positions confondues. Faisant le bilan des performances des médias algériens et de l'impact des changements extérieurs, des guerres médiatiques et des attaques cybernétiques, le ministre estime que l'obtention par les médias algériens des premiers prix dans de nombreux concours

à l'international se veut une preuve de leur niveau et de leur capacité compétitive. Il a mis en avant, dans ce cadre, le rôle des sites d'information algériens dans la mise à nu des plans des ennemis et la lutte contre leurs attaques électroniques.

Mesures incitatives pour les jeunes universitaires

Abordant le rôle des jeunes dans la promotion du champ médiatique, le ministre de la Communication affirme que les jeunes Algériens jouissent d'un intérêt particulier de la part du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin qu'ils contribuent à la gestion du pays. « Il est donc naturel que le secteur de la Communication suive cette orientation et contribue à sa concrétisation, en offrant des opportunités d'investissement dans le monde de la presse électronique à la catégorie des jeunes concernés et qualifiés, d'autant plus que la majeure partie des Algériens sont adeptes des réseaux sociaux et plus de 70% d'entre eux consultent la presse électronique depuis leurs Smartphones », a-t-il relevé. Les jeunes universitaires désirant créer des sites électroniques d'information, « bénéficieront des mesures incitatives indispensables, telles que la publicité publique, les sièges pour l'exercice de leurs activités et

ce, dans le respect de la déontologie de la profession, des réglementations en vigueur et des valeurs et fondements de notre société », a assuré le Porte-parole du Gouvernement. « De toute évidence, l'investissement dans ce domaine sensible encouragera l'innovation, ce qui permettra aux jeunes compétences d'employer à bon escient la numérisation, et ce au service de la profession de la presse et des questions nationales avec une crédibilité et un professionnalisme qui fait face efficacement aux contenus des sites étrangers hostiles qui mènent une sale guerre cybernétique contre le peuple et les institutions algériennes, avec à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP) », a ajouté M. Belhimer. Interrogé sur la régulation du monde numérique en dehors des cadres de surveillance, en référence à sa dernière publication « Par quel droit tenir le net? », M. Belhimer a souligné que « le domaine de l'Internet qui, à l'instar des autres domaines, est soumis aux conditions de celui qui le détient au service de leurs intérêts, a créé un nouveau type de capitalisme qui menace la démocratie vu le contrôle quasi total qu'imposent les pôles des réseaux sociaux et le commerce numérique sur la vie privée des internautes ».

Garantir la protection de

la vie privée

Cette nouvelle réalité, engendre des enjeux clés qui exigent la régulation du domaine de l'Internet pour faire face aux atteintes, aux violations, aux dépassements et aux inégalités dans l'échelle des valeurs, considère-t-il. En dépit du manque de mécanismes juridiques nécessaires, il existe des signes judiciaires encourageants contre les auteurs de ces dépassements, a-t-il dit. En Algérie, qui a fait de la numérisation l'un des enjeux à relever dans des conditions sécurisées, le législateur veille à garantir la protection de la vie privée, l'honneur de l'individu et la confidentialité de ses contacts conformément à la nouvelle Constitution, a-t-il fait observer. Se disant convaincu que la dissuasion de la mauvaise utilisation de l'Internet et réduction du capitalisme de surveillance du monde numérique constitue désormais « une question urgente », M. Belhimer a précisé que la prise en charge de la question « semble difficile, mais pas pour autant impossible, si elle s'inscrit dans une approche internationale unifiée ». Pour rappel, le ministre avait déjà considéré que la sécurisation des plateformes web et sites électroniques est un enjeu fondamental, citant à cet effet un audit des sites web institutionnels réalisé par l'Observatoire du groupement al-

gérien des acteurs du numérique. Il a ainsi relevé que le certificat SSL constitue une des protections les plus indispensables à déployer sur un site web, faisant remarquer que 85% des sites web audités ne disposent pas de ce certificat et ce, en dépit des assurances réitérées par le ministère. En ce sens, M. Belhimer a expliqué que depuis l'arrivée en masse des réseaux sociaux, je dis bien sociaux et je préfère cette expression à celle en vigueur, la Constitution algérienne déclare inviolables et protégés par la loi, la vie privée et l'honneur du citoyen, ajoutant qu'elle garantit le secret de la correspondance et de la communication privée. Le ministre a ajouté que ces grandes catégories de droit sont énoncées dans la nouvelle Constitution, adoptée en novembre 2020, précisant à cet égard qu'en droit, la vie privée est circonscrite à trois éléments de la personnalité: le respect des comportements, de l'anonymat et de la vie relationnelle. M. Belhimer s'est ainsi dit favorable à un renforcement de leur protection par l'édiction des peines les plus lourdes, quel que soit le mobile ou le statut social de l'agresseur, estimant que « c'est d'autant plus nécessaire que le phénomène n'épargne personne et prend des proportions alarmantes ».

Nadine Oumakhlouf

INDUSTRIE

Réunion entre l'UGTA et des fédérations syndicales

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha a tenu, jeudi à Alger, une réunion avec le Secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, ainsi qu'avec les responsables de fédérations syndicales du secteur de l'Industrie affiliées à l'UGTA, a indiqué un communiqué du ministère.

La fédération du textile, la fédération des matériaux de construction, la fédération des industries alimentaires et la fédération de la mécanique et de l'électronique ont pris part à cette réunion qui s'est tenue au siège du ministère.

La réunion vise à "engager le dialogue entre le ministère de l'Industrie et le partenaire social afin de mettre en place un mécanisme permettant d'évaluer la situation des travailleurs des différentes entreprises industrielles et de les impliquer dans l'effort de la relance



de l'industrie nationale", selon la même source.

Cette réunion est la première du genre à réunir M. Bacha avec la centrale syndicale, une réunion qui sera suivie par d'autres simi-

lares qui permettront d'analyser la situation de chaque filière industrielle et les moyens de la soutenir et de l'accompagner pour améliorer la production nationale, développer les exportations et ré-

duire les importations.

Au cours de la réunion, les représentants des fédérations ont passé en revue la situation des filières industrielles qu'ils représentent et les problèmes qu'ils subissent, à l'instar de la régularisation de la situation des travailleurs, notamment en matière de salaires, la garantie d'une gestion plus autonome des entreprises et la formation continue des travailleurs.

Dans ce cadre, le ministre a souligné la nécessité de trouver des solutions aux revendications des travailleurs qui sont le principal catalyseur pour la construction et la diversification de l'économie nationale, affirmant que "le gouvernement est déterminé à asseoir des bases solides pour la croissance industrielle".

M. Bacha a également fait savoir que le ministère prônait le dialogue et la concertation avec le

partenaire social pour surmonter les difficultés, améliorer le climat social et renforcer la stabilité au sein des entreprises.

De leur côté, le secrétaire général de l'UGTA et les responsables des fédérations qui y sont affiliées se sont dits satisfaits de leur rencontre avec le ministre, saluant la démarche du ministère pour le dialogue et les concertations permanentes avec les fédérations syndicales, en étant à leur écoute afin de trouver des solutions adéquates aux problèmes entravant l'optimisation des performances des entreprises nationales.

A cet égard, M. Labatcha a affirmé que ce type de rencontre "contribuera à la reconstruction des entreprises et érigera le partenaire social en force de proposition et d'intégration pour booster l'économie nationale", selon le communiqué.

PÉTROCHIMIE

Sonatrach construit Deux unités de production

Le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab a annoncé, jeudi à Alger, le lancement de la réalisation d'un projet de deux unités, pris en charge par Sonatrach, pour la production de substances pétrochimiques nécessaires à l'industrie nationale, à savoir une unité de production de 200.000 tonnes/an de méthyl tert-butyl éther dans la zone industrielle (ZI) d'Arzew en sus d'un complexe de production de 100.000 tonnes/an d'alkybenzène linéaire au niveau de la ZI de Skikda.

Quant au premier projet, les études architecturales fondamentales ont été achevées. L'appel d'offre pour la sélection du promoteur a été lancée en mars dernier, selon M. Arkab.

S'agissant du deuxième projet sis à la zone industrielle (ZI) de Skikda, les études architecturales ont été effectivement lancées, selon le ministre qui a indiqué que "toutes les ZI seront mobilisées pour assurer un lancement rapide des projets relatifs à l'industrie pétrochimique".

M. Arkab a rappelé la réalisation d'une unité de production d'une capacité de 1,3 million de tonne/an d'ammoniac et de 2,3 millions tonne/an d'urée à Arzew (Oran) dans le cadre d'un partenariat entre le Groupe Sonatrach et le Groupe Bahouane d'Oman outre la réalisation d'une nouvelle usine à Arzew "Sorfert" crée au titre d'un partenariat entre Sonatrach et la compagnie hollandaise "OCI" d'une capacité de 1,5 million de tonne/an d'ammoniac et 1,1 million de tonne/an d'urée.

A la faveur de ces deux usines importantes, la capacité de



production actuelle de l'Algérie en matière d'urée a atteint 3.448.500 de tonnes/an, précise le ministre.

Il a également souligné que le Gouvernement avait décidé, dans le cadre de la réduction de la facture d'importation, la limitation de l'importation de cette substance (urée), produite en quantité suffisante pour la couverture des besoins du marché national et même son exportation.

Pour renforcer la production nationale, le ministre a fait état de négociations qui étaient en cours avec des sociétés étrangères pour le lancement de plusieurs "méga-projets" dans le domaine de la pétrochimie.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, M. Arkab a souligné que des négociations étaient en cours avec des partenaires étrangers autour de plusieurs projets, dont celui du complexe de craquage du naphta et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) avec une capacité de production de 1 million de tonnes/an qui sera réalisé dans la zone in-

dustrielle de Skikda, et le complexe de production du méthanol et ses dérivés prévu dans la zone industrielle d'Oran.

Répondant à la question orale du sénateur Moumen el Ghali sur les causes du retard accusé dans la réalisation des usines de pétrochimie, le ministre a souligné que "les investissements en pétrochimie se poursuivent", citant "des méga-projets susceptibles de contribuer dans une large mesure à la valorisation des ressources énergétiques du pays".

Il a reconnu, néanmoins, que certains méga-projets accusent un retard en raison de leur nature "complexe" qui exige de long délais de réalisation et une haute expertise technologique, dont dispose un nombre réduit de compagnies étrangères, et partant ils ne sauraient être réalisés qu'en partenariat avec ces dernières. Face à ces difficultés "la maturité des projets et les négociations y afférentes exigent des délais de réalisation importants allant de 2 à 3 années", affirme le ministre.

ENERGIE

L'OPEP augmentera sa production dès le mois prochain

Avec l'amélioration des prix du pétrole qui repartent à la hausse, les pays exportateurs, membres de l'OPEP et d'autres, ont décidé d'augmenter leur production dès le mois de mai prochain. L'augmentation se fera de manière progressive. Selon le ministre algérien de l'Energie, Mohamed Arkab, qui a participé à la réunion élargie de l'OPEP par vidéoconférence, « les participants ont convenu de modifier progressivement le niveau de la production durant les mois de mai, juin et juillet, où il sera procédé à l'augmentation de la production pour une quantité ne dépassant pas les 500.000 barils/jour par mois ». Sur cette base, le volume de la baisse sera réduit à 6,5 millions de barils/jour en mai, puis 6,2 millions de barils/jour en juin et 5,7 millions de barils/jour en juillet. Ces décisions viennent dans le cadre des conclusions de la 28ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi Opep et non-Opep (JMMC), qui s'est tenue mercredi.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses dix alliés augmenteront ainsi le volume de 350.000 barils par jour en mai et juin, puis de 441.000 barils en juillet, a précisé le ministre saoudien de l'Energie, Abdelaziz Ben Salmane, lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion. Dans son communiqué final, la réunion a approuvé « l'ajustement des niveaux de production pour mai, juin et juillet 2021, tout en continuant à adhérer au mécanisme convenu lors de la 12e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep (décembre 2020) portant la tenue des réunions ministérielles mensuelles afin d'évaluer les conditions du marché et décider des ajustements du niveau de production pour le mois suivant, chaque ajustement ne dépassant pas 0,5 million de barils par jour (Mb/j) ».

Fait rare, les pays exportateurs du pétrole ont plus que respecté leurs engagements. D'ailleurs, la réunion s'est félicitée de « la performance positive » des pays participants, affirmant que la conformité globale a atteint 115% en février 2021, renforçant la tendance à une conformité globale élevée des pays participants. Les ministres ont noté que depuis la réunion d'avril 2020, l'Opep+ avait contribué à ajuster l'offre mondiale de pétrole à la baisse de 2,6 milliards de barils de pétrole à la fin de février 2021, ce qui a accéléré le rééquilibrage du marché pétrolier. Ils ont exprimé "leurs remerciements" aux pays qui ont soumis des plans pour les déficits de compensation antérieurs et continuent de travailler pour compenser les volumes surproduits, en exhortant tous les participants à parvenir à "une pleine conformité pour atteindre l'objectif de rééquilibrage du marché et éviter des retards indus dans le processus ». A cet égard, les ministres ont accepté la demande de plusieurs pays qui n'ont pas encore achevé leur compensation d'une prolongation jusqu'à fin septembre 2021.

La veille de cette rencontre, les prix du pétrole étaient en hausse jeudi au lendemain de la publication de stocks de bruts aux Etats-Unis en légère baisse. Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 63,43 dollars à Londres, en hausse de 1,10% par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de mai s'appréciait de 1,28%, à 59,92 dollars.

Saïd Sadia

INVESTISSEMENT

L'Etat veut faire de la Culture un secteur rentable

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a appelé, samedi à l'ouverture du Forum de l'économie culturelle, à faire évoluer la Culture d'un secteur consommateur, fardeau pour le budget de l'Etat, vers un secteur créateur de richesses et d'emplois. Dans son allocution d'ouverture de ce Forum, qui se tient au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal sous le haut patronage du président de la République, M. Djerad a mis en avant "l'impérative conjugaison efforts pour faire évoluer la Culture d'un secteur consommateur, constituant un fardeau pour le budget de l'Etat, vers un secteur économique producteur de richesses et générateur d'emplois. Un secteur qui contribue à la réhabilitation de l'Algérie dans le système mondial du tourisme".

Soulignant la disponibilité de l'Etat à soutenir l'investissement, notamment privé, afin d'aller vers la création de grands espaces culturels et "pourquoi pas des villes de production cinématographique", le Premier ministre a plaidé pour des initiatives scientifiques en vue d'activer l'économie de la culture, à travers le renforcement du rôle éducatif de la cul-

ture et la concrétisation de la complémentarité entre le service public éducatif et le service public culturel.

Poursuivre le travail pour améliorer la situation de l'artiste et lui assurer la protection sociale et promouvoir le tourisme culturel de manière à soutenir le tourisme domestique et à attirer les touristes étrangers ont également été préconisés par M. Djerad lors de ce Forum auquel prennent part les deux Conseillers auprès du Président de la République, MM. Abdelhafid Allahoum et Boualem Boualem, des membres du Gouvernement et le Président du Conseil national, économique, social et environnemental (CNESE), Réda Tir.

A ce propos, le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité d'investir dans le rapport étroit entre la Culture et le développement du tourisme, à travers un contenu culturel qui valorise le patrimoine, les sites archéologiques, les musées et les villes antiques. Cette entreprise implique une stratégie judicieuse qui garantit les conditions de réussite en vue d'atteindre un développement durable, à commencer par l'investissement dans l'infrastructure et la

qualification des ressources humaines, a-t-il assuré. M. Djerad a également appelé à organiser et dynamiser le marché du produit culturel, à accompagner les acteurs du champs culturel dans l'adaptation de leurs activités aux défis de l'évolution technologique et de la numérisation, notamment en ce qui a trait au livre numérique et à l'e-commerce qui offre un important espace pour la commercialisation du produit culturel. Il a cité, dans le même contexte, l'importance à accorder aux réseaux sociaux et aux supports audio-visuels.

A l'occasion de ce Forum de trois jours, placé sous le thème "La culture : un investissement sociétal et économique", M. Djerad a rappelé certaines mesures prises par le Gouvernement en application du programme du président de la République, qui accorde un intérêt majeur au secteur de la culture, citant notamment l'appui aux producteurs cinématographiques et culturels et l'encouragement des compétences nationales dans ce champ. Il a fait état, en outre, du soutien de la création d'infrastructures pour l'industrie cinématographique et du théâtre (studios et salles de

spectacles), le renforcement des activités culturelles en milieu scolaire et la garantie d'un climat propice à l'innovation artistique.

Evoquant des réalisations en dépit des circonstances difficiles que traverse le pays, à l'instar de tous les pays du monde en raison de la propagation de la pandémie du Coronavirus et de ses retombées sur le secteur de la culture, il a rappelé le lancement de plateformes de vente de toiles et de livres électroniques en accompagnement des artistes et créateurs dans le cadre de la mise en place des fondements de la régulation du marché de l'Art. Dans le même sens, le Premier ministre a mis en avant l'ouverture de chantiers de la recherche archéologique dans les sites qui ont connu de nouvelles découvertes (au nombre de 23) et la prise des mesures urgentes pour la protection des biens culturels découverts ou restaurés, en sus de l'exploitation économique des sites archéologiques et des monuments historiques, telle l'expérience-pilote au niveau de la citadelle d'Alger.

L'accompagnement de l'Etat aux producteurs et associations culturelles, auxquelles une enveloppe

de plus de 154 millions de DA a été allouée en 2020, le soutien de la production cinématographique de longs et courts métrages et de films documentaires, la subvention au profit de 75 œuvres de théâtre, de musique et de Beaux-Arts et l'encouragement de 64 associations culturelles ont également été rappelés par M. Djerad.

Il a cité, dans le même contexte, l'encouragement et l'accompagnement des jeunes créateurs, notamment à la lumière de la consécration de 24 lauréats du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maachi", et le soutien aux projets de création artistique à travers l'encouragement de la publication de plus de 75 projets classés.

Par ailleurs, le Premier ministre a évoqué le parachèvement de la loi régissant les relations de travail entre les gestionnaires des théâtres et les artistes, « un grande avancée », a-t-il ajouté affirmant que le Gouvernement a mis en place « un programme réaliste » et des mécanismes à même d'ériger l'Algérie en « pôle de rayonnement culturel et de tourisme spirituel au niveau international ».

DÉVELOPPEMENT DES START-UP

Le gouvernement veut un «changement des paradigmes»

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups, Yacine El-Mahdi Oualid, a souligné samedi à Tizi-Ouzou, l'impératif d'un « changement des paradigmes » du cadre réglementaire pour permettre l'émergence des start-ups.

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre, "Un jeune, une idée", organisé à la maison de la culture Mouloud Mammeri, le ministre a indiqué que « l'objectif » du département qu'il dirige est de « provoquer un changement de paradigmes pour bâtir une économie de la connaissance et permettre aux start-ups de devenir un acteur du changement économique en Algérie ».

Et, à ce propos, a-t-il souligné, "plusieurs mécanismes ont été mis en place depuis quelques mois pour permettre un accompagnement des start-up, notamment, à travers des modifications du cadre réglementaire leur permettant de bénéficier d'un certain nombre d'avantages, un fond d'investissement, le lancement d'un accélérateur de start-up".

Lors de son allocution, le ministre a observé qu'une "économie forte passe, nécessairement, par la mise en place de mécanismes lui permettant d'être ambitieuse, plus durable et respectueuse de l'environnement et dans laquelle la connaissance, au même titre que le capital et le travail, est un facteur de production". Et dans le même sillage, il a relevé que l'Algérie fait face aujourd'hui à "des défis majeurs avec un certain nombre de transition à accomplir". Il citera, à ce propos, les transitions "économique pour le passage vers une véritable économie de marché, énergétique à travers une production d'énergie plus respectueuse de l'environnement et numérique avec de plus en plus d'administrations et d'entreprises qui pas-



sent au numérique".

Lors de cette rencontre organisée par une boîte privée en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie "Djurdjura" et la direction locale de la Culture et des Arts, des porteurs de projets de différentes wilayas du pays ont exposé leur expérience en soulevant les contraintes rencontrées, dont, notamment, le volet financier. Le ministre délégué a souligné, à ce sujet, que son département « est disposé à lever des fonds pour aider au développement des projets porteurs », en citant son apport, dans ce sens, pour la création d'un incubateur de start-up à Alger.

Des recommandations pour le développement des start-ups à travers, entre-autres, la multiplication de rencontres similaires pour l'échange d'expériences, l'identification des profils de jeunes entrepreneurs, l'intensification de la mise en place d'incubateurs et l'association des secteurs universitaires et de la formation professionnelle, ont été émises à la fin de la rencontre.

Il a été, également, annoncé, à l'occasion, le lancement prochain d'un incubateur de start-up à Tizi-Ouzou pouvant accueillir jusqu'à une trentaine de start-up, après l'octroi d'un espace à cet effet par les autorités locales.

PRODUITS ALIMENTAIRES

La disponibilité des viandes durant Ramadhan, un souci majeur

A dix jours du début de Ramadhan, le gouvernement prend ses dispositions. E plus de la viande rouge locale, des quantités de viande congelée vont être importées. Pour cela, une liste d'importateurs a été établie.

Selon un communiqué du ministère du Commerce, une liste spéciale des importateurs concernés par l'importation « exceptionnelle » de viande rouge congelée, durant le mois de Ramadhan, a été approuvée conformément aux conditions fixées par le comité ministériel conjoint composé du ministère du Commerce, du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la direction générale des douanes, a révélé, le ministère du Commerce dans un communiqué.

Le département de Kamel Rezig informe aussi que des mesures nécessaires ont été prises pour faciliter les démarches administratives et bancaires liées aux opérations d'importation au profit des opérateurs concernés qui seront contactés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural afin de retirer les licences d'accréditation sanitaire pour débiter les procédures d'importation.

Par ailleurs, le ministre du Commerce a indiqué sur sa page Facebook que le premier lot de bétail destiné à la commercialisation dans les villes du nord du pays a été abattu vendredi à Adrar. « Pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, nous allons procéder à la commercialisation de la viande à partir des wilayas du sud vers le nord du pays, chose qui était interdite jusque-là », a écrit Kamel Rezig.

Selon le ministre du Commerce, cette action vise à créer une véritable dynamique commerciale entre le nord et le sud du pays. La première opération sera lancée ce samedi depuis Adrar, sous la tutelle du wali, et sera suivie de plusieurs autres du même genre, à tour de rôle, dans le reste des wilayas du sud.

Pour sa part, le directeur du Commerce de la wilaya, Mohamed Yousfi, a fait savoir que cette première expédition de viandes bovines, dont l'abattage s'est effectué dans la wilaya d'Adrar, sera orientée vers le Nord du Pays et contribuera à réduire les importations du pays en ce produit de large consommation, notamment durant le Ramadhan, à assurer des prix concurrentiels et à booster les activités d'élevage dans la région.

L'opération vise à garantir une stabilité des prix des viandes sur le marché national, sans impacter ceux du marché local, grâce à l'activité des agents de contrôle, a ajouté le même responsable en signalant, par ailleurs, l'ouverture prochaine de marchés de la Rahma dans la wilaya d'Adrar durant le mois de Ramadhan, avec pour but principal d'assurer une disponibilité de l'offre à des prix à la portée des bourses des citoyens.

La directrice des Services agricoles d'Adrar, Sabiha Boussedra, a indiqué que le ministère de tutelle a prévu un dispositif de suivi de l'opération et d'accompagnement des opérateurs économiques, à travers la mobilisation de vétérinaires pour veiller à la préservation de la santé du cheptel et au suivi des étapes d'abattage, de stockage et de transport des viandes dans de bonnes conditions.

L'Algérie a franchi "des étapes importantes" dans la prise en charge des autistes

Le sous-directeur de la promotion de la santé mentale auprès du ministère de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, le Pr. Mohamed Chakali a indiqué, jeudi à Sétif, que l'Algérie a franchi des "étapes importantes et considérables dans la prise en charge des autistes comparativement aux années précédentes notamment avec la mise en place du Plan national de prise en charge des autistes". "L'Algérie a été confrontée et fait encore face à de grands défis dans le domaine de la prise en charge des autistes particulièrement dans le volet éducation", a précisé Pr. Chakali lors d'une rencontre de sensibilisation par vidéoconférence sur l'autisme, à l'initiative de l'Institut national de la formation supérieure paramédicale de Sétif, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme (2 avril). Le même intervenant a, dans le même contexte, soutenu que la prise en charge des autistes ne concerne pas un seul secteur, mais plusieurs autres secteurs, relevant qu'en plus de la santé et de la population, les secteurs de l'éducation nationale, l'action sociale, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et autres sont également concernés. Il a ajouté que le Plan national de prise en charge des autistes en cours d'élaboration sous la super-



vision du Comité national multisectoriel, issu de la réunion organisée en 2016, "contribuera à soutenir et à renforcer la prise en charge de cette catégorie vulnérable de la société et à aider les familles pour leur assurer une meilleure prise en charge et atténuer leurs souffrances". Le même responsable a rappelé, à l'occasion, que ce Plan national qui comprend quatre axes ayant trait notamment au renforcement de la prise en charge de cette catégorie, la formation des professionnels, en plus du soutien des canaux de communication en direction des familles ayant un autiste et le rôle

de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, "contribuera grandement à améliorer la prise en charge des autistes et de leurs familles". L'intervenant a également estimé que la contribution du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que d'autres secteurs concernés par la prise en charge des personnes atteintes de trouble autistique, est "efficace" et "importante" dans la mesure où cette contribution permet de faire ressortir les problématiques auxquelles fait face le pays dans la prise en charge des autistes et de leur adaptation avec la réalité. De

son côté, Dr. Rima Ouichene, pédiopsychiatre et cadre au ministère de tutelle a abordé l'importance de la formation des familles dont un membre est autiste en leur fournissant toutes les informations sur ce trouble psychologique et les manières à travers lesquelles ces familles peuvent assurer une bonne prise en charge de l'autiste. Selon la même intervenante, le programme "Autisme PROFAS C+", élaboré dans le cadre d'un programme de coopération Algéro-français contribuera à atteindre cet objectif avec le concours des experts et des spécialistes dans le domaine chargés de for-

mer les familles en charge d'un autiste. D'autre part, elle a estimé que la mise en place d'une plateforme électronique sur le spectre de l'autisme pour fournir toutes les informations aux familles des personnes touchées par cette pathologie, qui sera lancée "prochainement", constitue une étape importante dans le domaine de la prise en charge de cette catégorie en Algérie. De nombreux médecins généralistes, psychologues et cadres de plusieurs secteurs, des représentants d'associations, en plus d'experts français dans le domaine de la prise en charge de l'autisme ont pris part à cette rencontre de sensibilisation, organisée par vidéoconférence. La célébration de la journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme à Sétif a été marquée par l'inauguration d'une unité psychologique pour enfants et adolescents par les autorités locales et des cadres de la santé, en présence du secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Boubaker Seddik Bouazza, au niveau des Arcades à l'entrée Est de la ville de Sétif. Cette unité spécialisée constitue un acquis "important" pour la wilaya dans le domaine de la prise en charge des autistes, une pathologie qui touche un enfant sur 160 à l'échelle mondiale, selon le directeur local de la santé et de la population, Abdelhakim Dehane.

AMINE.R

COVID-19/NUMÉRO VERT

Intérêt grandissant des citoyens pour la campagne de vaccination

Les citoyens se sont particulièrement intéressés à la campagne de vaccination contre la Covid-19 en s'inscrivant sur la plateforme électronique mise en place par le ministère de la Santé à cet effet, a fait savoir le coordinateur de la cellule du numéro vert 30-30 à la direction de la Santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Alger, Dr Mohamed Bourenan. Ainsi, le numéro vert 30-30 lancé par le ministère en coordination avec Algérie Télécom dès l'apparition de la pandémie, reçoit désormais de plus en plus d'appels (60 à 70%) de citoyens désirant se renseigner sur le vaccin et qui espèrent décrocher un rendez-vous le plus rapidement possible, a indiqué Dr Bourenan. Les demandes de renseignement sur les symptômes du virus, ses modes de transmission ou encore comment le diagnostiquer, lot quotidien des superviseurs de la cellule 30-30 durant le premier semestre 2020, ont été reléguées au deuxième plan, les citoyens se préoccupant désormais de la qualité et la provenance du vaccin et comment obtenir un rendez-vous rapidement. Supervisé par huit (08) équipes médicales de 60 médecins travaillant 24h/24h, le numéro vert 30-30 était à son lancement "assailli d'appels", ce qui explique, d'après Dr Bourenan, la peur et la psychose régnant chez les citoyens au début de la crise Covid-19. Dr Bourenan qui est également inspecteur à la DSP d'Alger s'est félicité, par ailleurs, de la gestion du



numéro vert qui a rencontré un franc succès grâce à la mobilisation du staff médical mobilisé qui répondait aux questions des citoyens et orientait les personnes présentant des symptômes vers les hôpitaux. Quelques mois après la mise en service du numéro vert 30-30 ainsi que l'apparition de la deuxième vague de pandémie, les requêtes des citoyens ont changé, en passant des questions sur les symptômes aux moyens de dépistage par PCR, a fait constater le responsable, soulignant que les équipes mobilisées étaient à la hauteur, en termes d'orientation de citoyens. Ces derniers ont fait part de leur satisfaction du service, ajoute-t-il. M. Bourenan a fait état du renforcement des équipes médicales par des psychologues pour prendre en charge les citoyens déprimés par la situation pandémique, ajoutant que "le numéro vert a été doté d'un bureau de commandement

opérationnel (BCO) avec tous les moyens logistiques nécessaires en septembre 2020" Le BCO, en collaboration avec la cellule du numéro vert, a permis de régler plusieurs questions et de répondre aux préoccupations des citoyens, en déchargeant les grands établissements hospitaliers ayant pris en charge le coronavirus, particulièrement lors du pic pandémique lorsque 22.000 cas ont été hospitalisés à travers le territoire national. Au début, la cellule recevait plus de 300.000 appels téléphoniques par mois de toutes les régions du pays, soit 1000 appels téléphoniques/jour, a fait savoir Dr Malika Bensbaa, membre du staff de supervision de la cellule. Après la stabilisation de la situation ces derniers mois, le nombre des médecins devant superviser la cellule du numéro vert a été réduit et leurs horaires de travail ont été fixés de 8h à 18h au lieu de 24h/24h. Elle reçoit entre 700 et 800 appels téléphoniques par jour, dont 200 seulement ont trait à la situation. Pour sa part, Dr Fouzi Bouyoucef, membre de la cellule a relevé un changement des mentalités à l'égard de la situation pandémique, précisant que les citoyens détiennent désormais les informations suffisantes sur le coronavirus.

A.A

Covid-19

Il est nécessaire de retracer l'origine du virus dans d'autres régions du monde

Un membre de l'équipe d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Chine a déclaré que son voyage à Wuhan avait établi le cadre des travaux futurs, et que la recherche de l'origine du coronavirus devait être effectuée non seulement en Chine mais aussi dans d'autres parties du monde. Dans une interview accordée jeudi à l'agence Chine nouvelle, le professeur Dominic Dwyer, de l'université de Sydney, a fait le bilan du voyage à Wuhan, qu'il a qualifié de complexe mais fructueux. "C'était un processus très complexe, mais dans l'ensemble, nous avons réalisé un examen très réussi d'une importante littérature et de nombreuses données. Nous avons formulé un certain nombre de conclusions et de recommandations qui ont été acceptées par les deux parties. Je pense qu'elles constituent un cadre pour la poursuite des travaux visant à déterminer les origines de cette pandémie", a-t-il déclaré. Selon M. Dwyer, un certain nombre de scénarios ou d'hypothèses ont été élaborés ou évoqués quant aux origines du virus. Les preuves de ces possibilités ont été rassemblées, puis les experts ont interprété les données disponibles pour dire ce qu'ils pensaient être le plus probable. Sur la base des éléments dont ils disposaient jusqu'à présent, une fuite de laboratoire était hautement improbable, a-t-il ajouté. "Nous avons bien sûr visité l'Institut de virologie de Wuhan et d'autres laboratoires également. Nous y avons discuté des protocoles de biosécurité, des tests effectués par le personnel, des recherches sur les virus des chauves-souris, etc. Sur la base des éléments qui nous ont été fournis, nous avons estimé qu'une fuite de laboratoire était hautement improbable", a-t-il souligné. M. Dwyer a dit s'attendre à ce que la publication du rapport de l'OMS soulève des questions et à ce qu'il y ait différentes interprétations, mais que son équipe avait donné son avis en tant qu'experts indépendants et qu'elle ne pouvait pas nécessairement contrôler la façon dont les gens interprétaient son travail. Le professeur a déclaré que la recherche de l'origine était difficile et qu'il y avait encore du travail à faire, et que d'autres études étaient nécessaires pour continuer à enquêter sur les origines animales, ou les origines animales potentielles du coronavirus. "C'est important. Ce genre de travail doit être effectué en Chine, mais aussi dans d'autres parties du monde

A.A

EAU POTABLE

Une nouvelle distribution attend les Algérois

L'absence de pluviométrie a poussé les autorités à rationner la distribution de l'eau potable dans plusieurs localités. Cela touche même l'Algérois dans lequel la distribution du précieux liquide ne se fait plus en discontinue. Mais les horaires de distribution vont changer durant le mois de Ramadhan.

Pour Alger, la distribution de l'eau potable connaîtra une perturbation. Mais la situation ne s'aggravera pas, assure le ministre des Ressources en Eau, Mustapha Kamel Mihoubi. « Le programme actuel d'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Alger sera maintenu jusqu'au mois de septembre prochain et cela grâce à des quantités additionnelles assurées par le dessalement d'eau de mer et le forage de puits », a assuré le ministre. Il a précisé qu'un apport de près 200.000 m³/jour sera assuré par les différentes stations de dessalement d'eau de mer et les puits artésiens qui seront mis en service prochainement, outre le potentiel des eaux des barrages et des stations de dessalement d'El Hamma, Cap Djenat et Fouka. Ces projets permettront la concrétisation du plan d'urgence lancé par le ministère en mois de juillet dernier et qui vise à sécuriser l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya à Alger et cela jusqu'au mois de septembre prochain.

Pour le ministre, l'objectif recherché derrière la réalisation de ces nouveaux projets était de « compenser à hauteur de 30% la baisse du volume d'eau stocké dans les barrages en cas de persistance d'une faible pluviométrie, a mentionné M. Mihoubi qui a avancé des besoins quotidiens qui avoisinent les 600.000 m³/jour enregistrées dans la capitale ». Il ajoutera qu'en plus de l'augmentation de la



production, les autorités devront lutter contre les fuites et le gaspillage de l'eau. « La rationalisation de l'utilisation de l'eau doit continuer à être adoptée même dans le cas de l'amélioration des conditions pluviométriques », souligne M. Mihoubi rappelant les recommandations du Conseil international de l'eau qui prônent « une valorisation des ressources en eau » afin de permettre un accès à l'eau (à des proportions raisonnables) et à l'assainissement à tous, à l'horizon 2030.

A quelques jours du mois de Ramadhan, la société des eaux et assainissement d'Alger (SEAA) a annoncé que les horaires de distribution de l'eau allaient changer. La distribution de l'eau se fera de 11 heures du matin à 23 heures, indique la société, qui opère également à Tipaza. Actuellement, l'eau est distribuée de 8 heures

du matin jusqu'à 20 heures.

En mars dernier, le ministère des Ressources en Eau avait indiqué qu'en raison de la faible pluviométrie, la distribution en eau potable allait être réduite dans toutes les régions du pays. La situation « nous impose de préserver les réserves existantes au niveau des barrages, ce qui va se traduire inévitablement sur le terrain par une réduction des plages horaires de distribution, sauf si les réserves se reconstituent d'ici le mois de mai prochain », avait indiqué le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Hocine Zair. « Si la situation ne s'améliore pas sur les deux mois à venir, l'alimentation en quotidien qui se situe entre 10h et 18h sera réduite pour passer entre 6h et 12h voire à un jour sur deux », avait-il précisé.

Saïd Sadia

ADRAR

Une première expédition de 11 tonnes de viandes rouges vers les wilayas du Nord

Une première expédition de 11 tonnes de viandes rouges destinées à approvisionner les marchés des wilayas du Nord du pays a été effectuée samedi depuis Adrar, et sera suivie d'autres prochainement. L'opération intervient en application des instructions des hautes autorités du pays visant à assurer un approvisionnement du marché national en viandes rouges, en prévision du mois sacré du Ramadhan, en recourant à la richesse animale existante dans les wilayas du Sud du pays, a affirmé le wali d'Adrar, Larbi Bahloul.

Cette première expédition a fait l'objet d'une minutieuse préparation, en coordination avec les directions de l'agriculture et du commerce et les services vétérinaires, a déclaré le chef de l'exécutif de wilaya en invitant les opérateurs économiques à adhérer, de leur côté, à la démarche, de sorte à la fois à valoriser la richesse animale locale et à préserver le pouvoir d'achat du consommateur.

Pour sa part, le directeur du Commerce de la wilaya, Mohamed Yousfi, a fait savoir que cette première expédition de viandes bovines, dont l'abattage s'est effectué dans la wilaya d'Adrar, sera orientée vers le Nord du Pays et contribuera à réduire les importations du pays en ce produit de large consommation, notamment durant le Ramadhan, à assurer des prix concurrentiels et à booster les activités d'élevage dans la région.



L'opération vise à garantir une stabilité des prix des viandes sur le marché national, sans impacter ceux du marché local, grâce à l'activité des agents de contrôle, a ajouté le même responsable en signalant, par ailleurs, l'ouverture prochaine de marchés de la Rahma dans la wilaya d'Adrar durant le mois de Ramadhan, avec pour but principal d'assurer une disponibilité de l'offre à des prix à la portée des bourses des citoyens. La directrice des Services agricoles d'Adrar, Sabiha Boussedra, a indiqué que le ministère de tutelle a prévu un dispositif de suivi de l'opération et d'accompagnement des opérateurs économiques, à travers la mobilisation de vétérinaires pour veiller à la préservation de la santé du cheptel et au suivi des étapes d'abattage, de stockage et de transport des viandes dans de bonnes conditions.

BORDJ-BOUARRERIDJ

Vers la création de 3.000 à 4.000 emplois

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a annoncé, jeudi depuis Bordj Bou Arreridj, "la création, à l'avenir de 3.000 à 4.000 emplois dans le secteur économique à cette wilaya".

En marge d'une visite de travail à la wilaya de Bord Bou Arreridj, le ministre "s'est dit satisfait des projets économiques réalisés ayant permis la création de postes d'emploi", ajoutant que ces projets qui entreront en service à l'avenir permettront "la création de près de 4.000 postes d'emploi au profit des jeunes de la wilaya qui sortiront de l'université les deux prochaines années".

Appelant à "la nécessité de poursuivre la numérisation des services et l'allègement des procédures administratives conformément aux orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune", ajoutant que le secteur œuvrera à l'accompagnement des opérateurs économiques pour créer les postes de l'emploi aux jeunes.

Le ministre s'est félicité également de la réinsertion des travailleurs licenciés durant le confinement.

Il a également fait part de sa satisfaction quant au déroulement de l'opération de numérisation au niveau des deux agences locales de la Caisse nationale de retraite (CNR) et la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS), M. Djaaboub, estimant que la wilaya de Bordj Bou Arreridj "est un model à suivre en la matière". Le premier responsable du secteur a mis l'accent sur la lutte contre la bureaucratie et l'amélioration des prestations fournies par le développement des plateformes électroniques.

Lors de sa visite, le ministre a supervisé le coup d'envoi de la caravane de sensibilisation qui sillonnnera les quatre coins de la wilaya dans l'objectif d'informer les citoyens sur l'utilisation des services numériques et l'allègement des procédures administratives.

Dans le même sillage, le ministre s'est rendu au centre de loisir scientifique, Ben Hala Ali qui abrite des ateliers de formation sur la numérisation et les modalités de la recherche d'emploi avant de visiter une micro-entreprise créée dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

M. Djaaboub a visité également deux unités de production dans le cadre de l'investissement privé sises à la zone industrielle de la même wilaya ayant intégré nombre de jeunes diplômés universitaires dans le domaine électronique.

GHARDAÏA

Un nouvel hôpital pour bientôt

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid a annoncé, jeudi à Alger, qu'il sera procédé à la substitution des hôpitaux en préfabriqués fonctionnels restaurés dans la wilaya de Ghardaïa par un nouvel hôpital d'une capacité de 240 lits, dont le taux d'avancement des travaux est de 54%. Répondant aux questions d'un sénateur sur le secteur sanitaire dans la wilaya de Ghardaïa lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, M. Benbouzid a souligné que cette wilaya disposait de 5 établissements hospitaliers publics au chef-lieu de la wilaya, à Metlili, El Guerrara et Ménea et un autre spécialisé dans la santé de la mère et de l'enfant. Il a ajouté, dans ce sens, que la capacité d'accueil de ces établissements préfabriqués est de 120 lits chacun, toujours fonctionnels après leur restauration, notant que la wilaya bénéficiera bientôt d'un nouvel hôpital d'une capacité de 240 lits dont le taux d'avancement des travaux est de 54%. Au sujet du projet de réalisation d'un hôpital pour les brûlés à Ghardaïa après la finalisation de l'étude y afférente et le choix du site de l'abriter en 2016, le ministre a indiqué que la fixation des délais de sa réalisation a été reportée à une date ultérieure. Concernant le nombre d'ambulances, M. Benbouzid a souligné que le parc automobile relevant du secteur de la Santé de la wilaya comprend 58 ambulances en service, dont 7 acquises entre 2020 et 2021 réparties à travers les différentes structures. La wilaya bénéficiera dans le cadre du Fonds spécial du développement des Sud de 4 nouvelles ambulances qui seront distribuées aux établissements hospitaliers publics de Metlili, Ménea, El Guerrara et Ménea et l'établissement spécialisée dans la santé de la mère et de l'enfant, en sus de l'affectation de fonds financiers de l'excédent des opérations d'investissement réalisées dans la wilaya pour l'acquisition de nouvelles ambulances. Après avoir valorisé la qualité des questions posées par les sénateurs et adressé ses remerciements au personnel de la Santé pour les services prodigués et les sacrifices consentis depuis la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, le président du Conseil de la Nation a fait des remarques sur les modalités de poser les questions orales aux membres du Gouvernement pour donner un véritable sens au contrôle parlementaire. Il a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité de "concrétiser les réponses données par les membres du Gouvernement sur le terrain".

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Plusieurs projets lancés à Médéa

Dans le cadre du développement local, les autorités de la wilaya de Médéa ont programmé des projets de développement dans plusieurs localités. Cela concerne au moins trois localités : Ksar-el-Boukhari, Chahbounia et Ouled Brahim. Selon les services de la wilaya cités par la wilaya, cela concerne des opérations d'adduction en eau potable et de raccordement de nouvelles constructions individuelles au réseau d'assainissement, des projets, à l'impact direct sur les conditions de vie des habitants des agglomérations urbaines secondaires ciblées, ont été lancés en chantier et devraient être livrés, d'ici le début du second semestre de l'année en cours. Cela concerne un établissement d'enseignement du cycle moyen, au

niveau de la commune de Chahbounia, au sud de Médéa, qui viendra renforcer les structures du même pallier déjà existantes, deux terrains de sport de proximité, localisés respectivement à la cité "Wiam", périphérie ouest de la ville de Ksar-el-Boukhari, au sud, et au niveau de l'agglomération urbaine "Ouled Trif", dans la commune d'Ouled Brahim, à l'est du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué, rapporte l'APS. Par ailleurs, au niveau de la cité « Wiam », un bureau de poste a été aménagé. Cela devrait permettre, une fois concrétisé, de désengorger les structures postales du chef-lieu de la commune de Ksar-el-Boukhari, en garantissant des prestations de proximité aux résidents de cette cité. Cela s'ajoute à des travaux d'ouver-

ture de piste qui sont menés à travers différents villages et hameaux relevant de ces localités, en vue de désenclaver les populations locales et faciliter la circulation des produits agricoles et d'élevage issus de ces zones, a-t-on ajouté. Il y a quelques jours, la direction locale des Travaux Publics avait annoncé que l'opération de réhabilitation de nombreux tronçons du réseau routier de la wilaya de Médéa, fortement dégradés, avance à un rythme « soutenu » et une partie de la première tranche sera "achevée d'ici quelques jours". Une dizaine de tronçons du réseau routier communal et de wilaya, objet de travaux de réhabilitation lancée fin novembre dernier, dans le cadre de la première tranche d'une vaste opération de "mise à niveau" de l'infrastructure

routière locale, sont en phase de réalisation "très avancée", dont certains tronçons "quasiment terminés", a-t-on indiqué de même source. Parmi les projets dont la fin des travaux de réhabilitation devrait "bientôt" se terminer, un tronçon du chemin communal d'Ouzera aux villages de "Ouled Youcef" et "Tabouza", un tronçon communal reliant "Ain-Touta" et "El-Gharbia", dans la commune de Ain-Boucif, au chemin de wilaya 38, alors qu'un troisième tronçon communal qui fait la jonction entre le chemin de wilaya 02, desservant le chef-lieu de la commune de Chahbounia à l'agglomération urbaine secondaire de "Herakta", est "entièrement" achevé, signale la direction des Travaux publics.

S. Sadia

Mascara

Affluence sur la foire nationale des produits d'artisanat locaux

La foire nationale des produits d'artisanat locaux organisée à Mascara enregistre une grande affluence de citoyens surtout des femmes pour s'approvisionner de produits de qualité à des prix compétitifs. La présidente de l'Office du tourisme de Mascara, Beguenane Sabah, a indiqué qu'un nombre important de citoyens ont saisi l'occasion de cette foire, qui se tient chaque année avec la participation d'artisans de plusieurs wilayas du pays, pour s'approvisionner de différents produits dont des ustensiles, des couver-

tures, des habits et autres d'une bonne qualité et à des prix compétitifs. Cette foire à la place "Emir Abdelkader" dans la ville de Mascara, à proximité des moyens de transport et dans une ambiance printanière, a contribué à attirer les femmes à visiter l'exposition, qui étale l'habit traditionnel de la région de Kabylie, divers ustensiles en cuivre d'Alger, des sacs et des produits de vannerie de Mascara, des matelas et salons de Bordj Bou Arreridj, des chaussures de Tlemcen, des bijoux en argent de Batna, des plantes ornementales d'Oran,

en plus de l'huile d'olive produite dans des huileries de Tizi Ouzou et des gâteaux traditionnels des wilayas du centre du pays. Une femme de la ville, qui a saisi le week end pour visiter la foire en compagnie de ses filles pour s'approvisionner de robes kabyles, s'est déclaré satisfaite d'un tel salon de qualité supérieure et à des prix raisonnables. C'est l'avis d'une autre dame a aussi acquis, en cette foire organisée depuis quelques jours, des ustensiles en cuivre pour embellir son salon d'accueil pour le mois du ramadhan.

ODEJ/Jijel

Une maison de jeunes itinérante au profit des zones d'ombre

L'office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya de Jijel a lancé, samedi, une maison de jeunes itinérante au profit des zones d'ombre, une "première initiative du genre à travers le pays" visant à rapprocher les activités dédiées aux jeunes des habitants de ces régions. "Cette initiative vise à rapprocher les activités organisées par les maisons de jeunes des habitants des zones d'ombre, découvrir et promouvoir les jeunes talents", a expliqué le directeur de l'ODEJ, Rachid Boukhenoufa, en marge du lancement de cette opération au profit des habitants de la zone d'ombre Grinah Betasift située dans la commune de

Taher. Le même responsable a ajouté que le nouveau plan d'action adopté par l'ODEJ consiste à rapprocher les maisons de jeunes des citoyens, et faire connaître ses différentes activités, notamment les arts plastiques, le théâtre, différentes disciplines sportives, pour permettre l'intégration de plus de jeunes et la découverte de jeunes talents. "Cette maison de jeunes itinérante sillonnera toutes les communes de la wilaya de Jijel, notamment les régions montagneuses dans le but de relancer le travail de proximité des établissements de jeunes dans les zones d'ombre, conformément au plan du secteur de la

jeunesse et des sports", a ajouté le même responsable. "L'initiative permettra également de trouver de nouveaux mécanismes pour attirer les jeunes et les accompagner pour développer leurs talents et déployer leurs activités en plein air, en plus de renforcer la communication entre les jeunes des régions éloignées", a révélé la même source. Une forte affluence de personnes de différentes catégories de la société, notamment des jeunes et des enfants, a été enregistrée dans la zone d'ombre Grinah Betasift où plusieurs activités scientifiques, éducatives et de divertissement ont été organisées.

Batna

Theniet El Abed renforcée prochainement en eau potable à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar (ADE)

L'alimentation en eau potable (AEP) de la commune de Theniet El Abed relevant de la wilaya de Batna, sera renforcée "prochainement" à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar implanté dans la localité de Timgad, a-t-on appris samedi du responsable de la cellule de communication de l'Algérienne des eaux (ADE). "La quantité qui sera en principe réservée à cette collectivité locale est estimée à 1.000 m3/ jour, en attendant le renforcement du volume des eaux traitées au niveau de ce barrage passant de 100.000 m3/jour actuellement à 137.000 m3/jour après l'entrée en service de la station monobloc", a précisé Abdelkrim Zaim. L'opération, a-t-il fait savoir, s'inscrit dans le cadre des efforts visant le ren-

forcement en eau potable des communes situées sur les berges de l'Oued Abdi, à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar, à travers le quatrième couloir dont les travaux de réalisation enregistrent une "avancée remarquable". Jusqu'à présent, l'eau de cet ouvrage hydraulique alimente par le biais d'une tranche de ce couloir, la localité d'Ain Yagout, puis les villes de Chemora et Ayoun El-Assafir, et récemment la commune de Oued Taga, en attendant l'achèvement de la partie restante pour atteindre la localité de Tigherghar, située à proximité de la wilaya de Biskra, a détaillé le même responsable. L'unité locale de l'ADE assure la distribution de cette ressource vitale traitée par le barrage de Koudiet Lamdaouar à

travers quatre couloirs, dont le premier concerne les communes de Batna y compris le pôle urbain Hamla 1, 2 et 3, Tazoult, Ain Touta et Barika. Le deuxième couloir, a ajouté la même source, concerne la ville de Khenchela, tandis que le troisième dessert les villes d'Arris et d'Ichemoul dépendant de la wilaya de Batna. Quant au quatrième couloir, il a été réalisé dans le but de renforcer l'alimentation en eau potable la zone de Oued Abdi, a-t-on indiqué, précisant que l'eau a atteint à travers ce couloir les communes de Ain Yagout, Chemora, Ayoun El-Assafir et Oued Taga, en attendant l'arrivée de l'eau à Tigherghar ainsi que certains villages limitrophes tels que Ouarka, Theniet El Mithana et Nara.

OUARGLA

Plus de 400 ha de foncier industriel récupérés

Une superficie globale de 403 hectares de foncier industriel non-exploité a été récupérée depuis 2018 dans régions d'Ouargla et Tougourt, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'Industrie et des Mines (DIM) de la wilaya d'Ouargla.

L'opération vise à assainir le foncier industriel non-exploité par les bénéficiaires, dans divers segments d'activités, en dépit des facilités et mesures incitatives accordées aux bénéficiaires, a indiqué le DIM, Djameleddine Tamentit.

Elle a été précédée par l'établissement de mises en demeure aux bénéficiaires, avant d'entamer les procédures d'annulation des titres d'attribution, après avoir constaté que le foncier en question est resté inexploité, a-t-il expliqué. Cet important foncier industriel sera mis à la disposition de véritables investisseurs, en mesure de concrétiser leurs projets et contribuer à l'impulsion de la dynamique de développement dans les régions précitées, aux larges potentialités.

La démarche est confortée par l'élaboration d'un plan de développement économique local ainsi que par l'accompagnement des investisseurs et des bureaux d'étude.

Dans le but d'encourager l'investissement dans la région, M. Tamentit a fait part de la mise en place d'une commission de wilaya, présidée par le wali d'Ouargla, et de mécanismes d'appui préconisés par l'Etat, dont l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et le Fonds de garantie des crédits aux PME (Fgar), en vue d'assurer l'orientation et l'accompagnement. Faisant état de la distribution depuis 2012 d'un total de 1.314 lots de terrain, 700 titres de concession et 403 permis de construction, M. Tamentit a signalé également que les travaux de réalisation et d'aménagement de la zone d'activités industrielles de Hassi-Benabdallah ont atteint un taux d'avancement de 90%. Selon le responsable, le dossier de l'investissement connaît, depuis la promulgation de la loi 11-11 du 18 juin 2011, une dynamique, à la faveur des crédits alloués aux investisseurs locaux. La wilaya d'Ouargla dispose d'un portefeuille foncier industriel de 1.311 ha répartis sur 12 zones d'activités, ainsi que de trois (3) zones d'expansion touristique (ZET) d'une superficie globale de 122 ha, selon les données fournies par la DIM.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Nécessaire sensibilisation aux dangers de la guerre électronique

Des participants à une conférence nationale sur "Le rôle des médias et des élites pour faire face à la guerre électronique" organisée à Bordj Bou Arreridj, ont relevé la nécessité d'intensifier le travail de sensibilisation médiatique aux dangers des guerres électroniques. Les participants à cette rencontre, tenue jeudi dans la salle de conférences de l'université El Bachir El Ibrahimi ont recommandé la création d'une instance nationale regroupant des experts du ministère de la Défense nationale, de la Direction générale de la sûreté nationale, et des représentants des organes médiatiques, pour faire face aux

attaques et aux guerres fomentées par plusieurs cercles. Ils ont également proposé l'organisation de sessions de formation au profit des professionnels des médias, pour la mise à jour des connaissances pour leur permettre de faire face aux fake-news et pour unifier le discours médiatique national s'agissant de contrecarrer les attaques extérieures. Ils ont appelé, en parallèle, à l'organisation d'émissions et de programmes à travers les différents canaux de communication pour sensibiliser aux dangers des guerres électroniques, et à renforcer les sites électroniques en Algérie à travers la facilitation de leurs missions en les dotant

du soutien nécessaire. Les participants ont également mis en avant l'importance de créer des contenus médiatiques portant des valeurs sociales et culturelles qui contribuent à renforcer le front intérieur, de dispenser aux scolarisés des cours sur l'utilisation d'internet, en plus de l'organisation d'ateliers de réflexion sur l'importance et la gravité des problèmes liés aux guerres électroniques qui pervertissent la vérité et créent des fake-news. Cette rencontre a été animée par plusieurs experts, dont Samia Aich, experte internationale auprès de la Société "Google actualités", qui a abordé dans son intervention les outils

dont disposent les journalistes dans les processus de vérification des informations et le rôle des nouvelles technologies dans ce même processus. L'experte a également souligné la nécessité de vérifier les contenus des informations diffusées par les médias et de les soumettre à divers outils et mécanismes de vérification qui montrent l'origine, la source, l'heure et la localisation géographique du contenu publié en plus de l'utilisation des moteurs de recherche pour s'assurer de l'authenticité des photos et des vidéos.

EL BAYADH

Un mort et un blessé dans un accident de la route à Ain El Orak

Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu, vendredi, à l'entrée de la commune d'Ain El Orak à El Bayadh, a-t-on appris des services de la protection civile. L'accident s'est produit vers 17h00 au niveau de la RN 47 à l'entrée de la commune d'Ain El Orak suite à la collision entre un taxi et un véhicule utilitaire, provoquant la mort d'un jeune homme de 25 ans et faisant un



blessé (19 ans), précise la même source. Le corps sans vie de la victime a été transféré à la morgue de la polyclinique d'Ain El Orak, tandis que la personne blessée a été évacuée à l'Etablissement public hospitalier de Mohamed Boudiaf au chef-lieu de la wilaya pour recevoir les soins. Les services de Sûreté territorialement compétent ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

ALGER

Arrestation du voleur d'un téléphone portable et d'une somme d'argent à l'intérieur d'un véhicule

Les services de la Sûreté d'Alger ont arrêté, récemment, un individu impliqué dans le vol d'une somme d'argent et d'un téléphone portable à l'intérieur d'un véhicule, a indiqué, vendredi, un communiqué des mêmes services. Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par les services de la 9ème Sûreté urbaine

de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, ont traité une affaire de vol à l'intérieur d'un véhicule, qui s'est soldée par l'arrestation du mis en cause. Les faits remontent au jour où une victime avait déposé plainte pour vol à l'intérieur de son véhicule "d'une somme d'argent de 94000 DA et d'un téléphone

portable". Suite à l'exploitation des informations et l'identification du mis en cause, il a été procédé à l'arrestation de celui-ci et à la saisie des objets volés. Après accomplissement des procédures légales, le prévenu a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey.

AÏN TEMOUCHENT

Démantèlement d'une bande de quartier et 9 individus interpellés

Les éléments de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya d'Aïn Temouchent ont démantelé une bande de quartier et interpellé neuf (9) de ses membres, a-t-on appris vendredi de ce corps de sécurité. C'est suite à une communication sur le numéro d'appel d'urgence (17) faisant état d'affrontements entre deux bandes rivales dans un des quartiers du chef-

lieu de wilaya, que les policiers se sont rendus rapidement sur place. L'intervention a permis d'interpeller 9 individus, âgés entre 18 et 27 ans, impliqués dans des actes de violences. Des blessés parmi les individus arrêtés ont été pris en charge au niveau des services des urgences médicales de l'hôpital "Ahmed Medeghri". Lors de cette opération, les policiers ont saisi des armes

blanches utilisées lors de cette bagarre, a-t-on précisé de même source. Présentés devant le parquet du tribunal d'Aïn Temouchent, quatre (4) de ces individus ont été placés sous mandat de dépôt pour constitution d'une bande de quartier, coups et blessures et troubles à l'ordre public. Le reste de la bande a fait l'objet d'une citation directe, a ajouté la même source.

MOSTAGANEM

Un réseau criminel de vol de voitures démantelé (DGSN)

Les services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base, outre la saisie de six (06) véhicules et l'arrestation de quatre (04) suspects, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Agissant sur la base d'informations faisant état de réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules et la falsification de leurs dossiers activant au niveau de la wilaya de Mostaganem et les wilayas voisines, les éléments de la Sûreté de Mostaganem ont mené une opération qui s'est soldée par l'identification et l'arrestation des membres du réseau âgés entre 21 et 49 ans, a précisé le communiqué. L'opération a permis la récupération d'autres outils utilisés dans les vols outre les dossiers de bases falsifiés de deux motocycles à grand cylindre recherchés par l'Interpol, a ajouté le document. Après le parachèvement des procédures, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, a conclu le communiqué.

M'SILA

Deux morts et trois blessés dans un accident de la route près de Hammam Dalaa

Deux personnes sont mortes et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu vendredi dans la commune de Hammam Dalaa, dans la wilaya de M'sila, indiquent les services locaux de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules de tourisme sur la RN 60 au lieu-dit Lougmane, ont précisé les mêmes services, ajoutant que les deux victimes sont âgées de 28 et 70 ans. La même source a souligné également que les personnes blessées ont été évacuées vers l'hôpital de M'sila. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes exactes de cet accident, a-t-on conclu.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

14 morts et 424 blessés durant les dernières 48 heures

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 424 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djanet où trois (3) personnes sont décédées et deux (2)

autres ont été blessées, note la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus, durant cette période à Alger, pour prodiguer les premiers soins à 3 personnes, incommodées par le monoxyde de carbone émanant du chauffe-bain de leur domicile. A El Bayadh, les unités de la Protection civile sont intervenus, également, pour évacuer les corps de deux (2)

personnes, décédée d'asphyxie par le monoxyde de carbone. Selon le même bilan, les corps de deux enfants, âgés de 9 et 13 ans, morts noyés dans une mare d'eau à Annaba ont été repêchés par les éléments de la protection civile de la wilaya. La Protection civile a été sollicitée, en outre, pour l'extinction de douze (12) incendies urbain et divers à travers plusieurs wilayas. D'autre part,

303 agents, tous grades confondus, et 58 ambulances, ainsi que 31 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers 41 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus

(Covid-19). Les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 80 opérations de sensibilisation à travers 14 wilayas (58 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 69 opérations de désinfection générale à travers 9 wilayas (36 communes).

Le management...qu'est-ce que c'est ?

Le management ou la gestion est l'ensemble des techniques d'organisation de ressources qui sont mises en œuvre pour l'administration d'une entité, dont l'art de diriger des hommes, afin d'obtenir une performance satisfaisante.

Dans un souci d'optimisation, il tend à respecter les intérêts et représentations des parties prenantes de l'entreprise. Afin de prendre en compte le temps, le risque et l'information sur les prises de décision de gestion, il est d'usage de distinguer :

Le management stratégique qui concerne la gestion du marché par la stratégie (c'est aussi une vision externe de la gestion) ;

Le management opérationnel

qui concerne la gestion des processus propres à l'entreprise (c'est une vision plus interne centrée sur l'organisation).

Le contrôle de gestion tend à faire le lien entre ces deux types de management du fait de son positionnement au sein de l'entité.

Les enjeux du management sont de : Diriger efficacement les ressources de l'organisation.

Cela nécessite l'utilisation d'outils qui se révèlent faire appel particulièrement à l'économie, mais aussi à la sociologie et la psychologie. Ainsi le management doit réussir à prendre en compte les représentations et intérêts des différentes parties prenantes de l'organisation tout en restant dans une idée d'optimisation organisationnelle.

MANAGEMENT : COACHER SES COLLABORATEURS

Depuis quelques années, le coaching en entreprise a le vent en poupe. Mais loin d'être une simple mode, le coaching peut être un excellent levier pour un management plus humain et plus performant. Nos 5 conseils pour bien coacher vos collaborateurs.

DOSEZ VOS 3 RÔLES : MANAGER, COACH, LEADER

Coaché ses collaborateurs ne veut pas dire devenir exclusivement leur coach. Bien au contraire. En effet, pour bien coacher son équipe en tant que manager, il est important de savoir doser les 3 rôles qui vous incomberont : manager, coach et leader. De la même manière, il faudra trouver la posture adaptée à chaque situation : le timing est important pour la réussite de l'entreprise. Par exemple, typiquement, si un événement de crise survient, ce ne sera pas le moment d'être un coach, mais bien d'être un leader. Vous devrez impulser rapidement une dynamique en apportant des solutions concrètes et immédiates. Une fois la crise passée, vous pourrez redevenir coach pour aider vos collaborateurs à analyser leurs éventuelles défaillances dans la gestion de crise. Puis, enfin, vous pourrez redevenir manager en transmettant des consignes d'amélioration des processus qui s'appuieront, notamment, sur les résultats de vos « séances » de coaching, individuel ou collectif.

FAITES PREUVE D'EMPATHIE

Le principe du coaching n'est pas d'apporter des solutions toutes faites à des problèmes particuliers. C'est tout le contraire. Le principe du coaching est de donner au collaborateur ou à l'équipe les moyens de trouver eux-mêmes les réponses à leurs questions et les solutions à leurs problèmes.

L'empathie est donc un critère primordial pour réussir à « pousser » vos collaborateurs. Vous devrez vous mettre dans une posture d'écoute attentive, de questionnement et de reformulation. Quand vous jouez le rôle de coach, il est impératif de se « purger » de tout jugement à l'égard du collaborateur et d'essayer de l'amener, par des questions adaptées, à comprendre les raisons de ses défaillances ou de ses angoisses.

Mais attention : vous n'êtes pas psychologue du travail ni un ami. Il faut donc réussir à accompagner tout en restant à sa

place (pour en savoir plus sur le leadership compassionnel, n'hésitez pas à lire notre fiche pratique sur l'empathie dans le management).

DONNEZ DU FEED-BACK

Le feed-back est essentiel pour coacher efficacement ses collaborateurs. Ce feed-back peut aussi bien être positif que négatif. Le tout est de réussir à trouver la forme adaptée pour éviter de mettre le collaborateur dans une situation de « surconfiance » ou de « sous-confiance ». Là encore, l'empathie est un excellent moyen de trouver le bon dosage.

C'est à partir de ces feed-back que vous pourrez :

- Valoriser les comportements et les évolutions positifs
- Pointer du doigt les défaillances persistantes

SOYEZ EXEMPLAIRE

Bien évidemment, pour bien coacher son équipe, il faut être exemplaire. C'est pour cette raison que le management est un métier difficile. Si vous-même êtes incapable de remettre en question vos processus et/ou vos comportements, vous n'aurez aucune crédibilité auprès de vos collaborateurs.

SOYEZ ADAPTABLE

Enfin, vous devez être flexible et adaptable pour coacher efficacement vos collaborateurs. Car le principe est que les bonnes idées et les bons comportements peuvent venir d'en bas. En outre, il est primordial d'accepter les points de vue divergents et les choix individuels. C'est en composant à partir de ces derniers que l'on réussit à donner une dynamique de groupe efficace où chacun a le sentiment d'avoir sa place. En résumé, s'il y a un principe de base à retenir parmi tous, c'est celui-ci : on ne fait pas pousser une plante en la tirant par ses feuilles mais en la nourrissant par ses racines. Il en va de même d'une équipe.

MANAGEMENT : LA SIESTE AU BUREAU

Ne riez pas : la question est bien sérieuse et cette fiche pratique s'interrogera sur la pertinence de la sieste comme outil de management et de productivité. Après la lecture de notre fiche, allez-vous l'autoriser à l'instar de Google, Nike, AOL ou même la mairie de Séoul ? C'est ce que nous allons voir.

TOUR D'HORIZON DE LA SIESTE AU TRAVAIL DANS LE MONDE

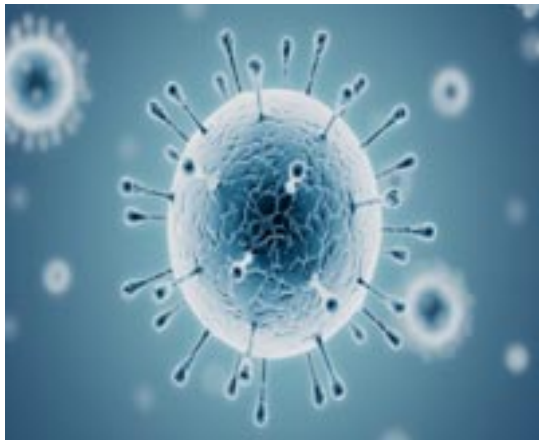
Bien évidemment, le géant Google, à la pointe des méthodes de management moderne, non seulement autorise la sieste mais a également mis en place des salles dédiées, des « nap rooms » pour que ses salariés puissent s'y reposer et repartir de plus belle. Mais il n'est pas le seul : au Japon, dans certaines entreprises, la sieste est même obligatoire ; la mairie de Séoul, en Corée du sud (pays où le temps de travail moyen des salariés est de 52 heures par semaine il est vrai, allant parfois jusqu'à 64 heures...) a initié la sieste dans ses locaux ; selon le Figaro, la constitution chinoise intègre dans ses lignes le droit de tout travailleur à faire la sieste ! Et pour cause, selon un chercheur britannique, le manque de sommeil coûterait aux Etats-Unis, en termes de perte de productivité, 63 milliards de dollars par an et 7,8 jours de travail par salarié ! C'est considérable. Selon plusieurs études, la sieste s'impose donc petit à petit dans de nombreux pays du monde comme un complément indispensable au bien-être des salariés au travail. Pendant des années, on a voulu privilégier la caféine, et donc le dopage, au bon sens. De plus en plus, la pause romaine (le mot sieste nous vient du latin sexta qui signifiait « la pause de la sixième heure de la journée ») revient au goût du jour.SUITE

KJAMILIA .M

COVID-19

Un nombre de cas confirmés toujours élevé dans le Grand Lomé

Le Grand-Lomé reste en tête des nouveaux cas confirmés de COVID-19 au Togo, avec 156 sur les 174 cas supplémentaires signalés jeudi, qui portent à 10.654 le total des cas dans le pays, d'après le bilan provisoire sur la pandémie. Les cas supplémentaires sont des sujets âgés de 1 à 90 ans qui ont été testés positifs après le dépistage de 1.377 personnes, selon le bilan, qui a fait état de 276.636 tests de laboratoires effectués à ce jour dans le pays. Le Togo a également signalé 93 nouvelles guérisons, soit un total de 7.996 patients guéris de COVID-19, et 2.548 cas actifs au total. Par ailleurs, un nouveau décès a été enregistré et a porté le total des personnes mortes de la maladie à 110 depuis la détection du cas index le 6 mars



2020. Depuis le début du mois de janvier, le Togo connaît une "préoccupante flambée" des cas de COVID-19, essentiellement dans le Grand-Lomé,

d'après les autorités togolaises. Elles ont fait état de la présence dans le pays du variant apparu pour la première fois au Royaume-Uni et de la limitation croissante de la capacité d'accueil du centre hospitalier réquisitionné spécialement pour le traitement des malades de COVID-19. Dans ce contexte, le Togo a démarré la campagne de vaccination contre le COVID-19 avec le vaccin AstraZeneca le 11 mars 2021 et envisage d'accélérer l'opération d'immunisation avec une stratégie mobile.

Canada renonce à l'achat de Transat

Air Canada et Transat ont annoncé vendredi mettre fin à leur accord prévoyant l'achat du voyageur québécois par Air Canada après avoir compris que la Commission européenne "n'approuvera pas l'acquisition." La transaction avait été conclue en juin 2019 et validée en décembre 2020 par les actionnaires de Transat, qui est en grande difficulté financière en raison de l'impact de la pandémie de coronavi-

rus sur le transport aérien. Approuvé par Ottawa en février dernier, l'accord d'acquisition nécessitait encore le feu vert de la Commission européenne, qui avait cependant estimé que le regroupement des deux compagnies pourrait entraîner une hausse des prix et une diminution de l'offre. "Pour remplir cette condition clé, Air Canada a offert et bonifié un ensemble d'importantes mesures correctives allant bien au-delà des efforts commer-

cialement raisonnables" et "de ce que la CE a traditionnellement accepté dans des affaires de fusion de sociétés aériennes précédentes," a déclaré Air Canada dans un communiqué. "Toutefois, à la suite de récents pourparlers, il est devenu évident que la CE n'approuvera pas l'acquisition selon l'ensemble de mesures correctives actuellement offert," a ajouté la société.

USA

Plus de 100 millions de personnes ont reçu au moins une dose d'un vaccin

Plus de 100 millions de personnes avaient reçu vendredi au moins une dose d'un vaccin contre le Covid-19 aux Etats-Unis, selon les données des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence fédérale de santé publique du pays. Dans le détail, plus de 101,8 millions de personnes ont reçu au moins une injection de vaccin, et 58 millions d'individus sont entièrement vaccinés, dont plus d'une personne sur deux chez

les plus de 65 ans. Confirmant la spectaculaire montée en puissance de la campagne de vaccination américaine, le président Joe Biden a promis que 90% des adultes seraient éligibles au vaccin d'ici le 19 avril, et a annoncé l'objectif de 200 millions d'injections au centième jour de son entrée en fonction. L'objectif du président démocrate est que les Américains puissent se rassembler "en petits groupes" pour célébrer la fête nationale du 4 juillet. Trois vaccins

sont désormais autorisés aux Etats-Unis: celui de Johnson & Johnson (une seule injection nécessaire par personne) et ceux de l'alliance Pfizer/BioNTech et de Moderna (deux doses). Malgré ces progrès dans la vaccination de masse, le pays connaît une résurgence des cas positifs au coronavirus. La pandémie fait près de 1.000 morts en moyenne par jour aux Etats-Unis, selon les autorités sanitaires.

Le président argentin testé positif au virus du Covid-19

Le président argentin Alberto Fernandez, qui a été vacciné contre le Covid-19, a annoncé vendredi qu'il était positif au virus selon un test antigénique. "A la fin de la journée d'aujourd'hui (vendredi, ndlr), après que j'ai présenté une fièvre de 37,3 et un léger mal de tête, on m'a fait un test antigé-

nique dont le résultat a été positif", a déclaré M. Fernandez sur son compte Twitter. Il a ajouté qu'il attendait le résultat d'un test PCR qui devrait confirmer s'il est contaminé ou pas. Le président, qui a eu 62 ans ce vendredi, se trouve en isolement par précaution et a déclaré qu'il est "dans un bon état phy-

sique". L'Argentine affronte actuellement une seconde vague de l'épidémie de coronavirus. Selon les chiffres officiels, ce pays de 44 millions d'habitants compte plus de 2,3 millions de cas de contamination et 56.023 décès liés au Covid-19.

S&P maintient la note de la France, confiante dans ses capacités de rebond

Standard and Poor's a maintenu vendredi la note de la dette à long terme de la France à "AA" ainsi que la perspective "stable" qui y est attachée, confiante dans sa capacité à renouer avec la croissance et rétablir l'équilibre de ses finances publiques. L'agence de notation avait maintenu la note souveraine du pays inchangée lors de son précédent examen en octobre. S&P, qui prévoit un rebond de 5,6% du PIB,

admet que "les vastes mesures de soutien à l'économie ont entraîné un important déficit budgétaire et une forte augmentation de la dette publique". La crise a fait s'envoler la dette à 115,7% du PIB en 2020, tandis que le déficit public a atteint 9,2% du PIB, l'Etat ayant dépensé sans compter pour soutenir l'économie face aux restrictions sanitaires. Mais "nous pensons que l'économie diversifiée de la France, ses institutions solides et

la politique économie contra-cyclique opportunément suivie, associées au soutien monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), confortent les perspectives de reprise et de retour progressif à l'équilibre des finances publiques". La perspective stable "réflète notre opinion selon laquelle la France contiendra les effets négatifs de la pandémie sur son économie et sa situation budgétaire", ajoute l'agence.

BIRMANIE

Plus de 12.000 déplacés après des raids aériens de l'armée

Plus de 12.000 déplacés ont fui les raids aériens menés par l'armée birmane ces derniers jours, a assuré samedi une faction ethnique rebelle, déplorant aussi "de nombreuses victimes" et "la destruction d'écoles et de villages". "Plus de 12.000 civils ont fui ce qui cause une crise humanitaire majeure", a indiqué l'Union nationale Karen (KNU), l'un des plus grands groupes armés du pays. Ripostant au bain de sang des forces de sécurité contre les opposants au coup d'Etat du 1er février, la KNU s'était emparée la semaine dernière d'une base militaire dans l'Etat Karen dans le sud-est du pays. L'armée avait riposté en menant des raids aériens entre le 27 et le 30 mars, ciblant des places-fortes de la KNU, une première depuis une vingtaine d'années dans cette région. "Beaucoup de civils sont morts dont des mineurs et des étudiants. Des écoles, des maisons et des villages ont été détruits", a relevé la KNU. "Nous exhortons toutes les minorités ethniques du pays (...) à engager des actions fortes et à prendre des sanctions" contre les responsables. Mais, depuis le coup d'Etat qui a renversé le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi, plusieurs ont apporté leur soutien à la mobilisation démocratique et menacé de reprendre les armes contre la junte qui réprime dans le sang la contestation.

COVID-19

Plus de 24.000 morts en Russie en février

L'agence russe des statistiques a annoncé vendredi que 24.369 personnes étaient mortes en lien avec le Covid-19 en février, un nombre en baisse d'environ 35% par rapport au mois précédent. Selon Rosstat, 14.171 personnes ont directement perdu la vie du fait du coronavirus. Pour 7.793 autres testées positives, ce virus n'est pas la cause principale de la mort. Et chez 2.405 personnes, le Covid-19 est soupçonné d'avoir été la cause principale de la mort, mais des tests supplémentaires sont nécessaires. En janvier, 37.878 personnes sont mortes en lien avec le Covid-19, selon un nouveau bilan dévoilé vendredi par Rosstat et revu à la hausse. Ces chiffres portent à plus de 224.000 le nombre des morts liées au Covid depuis le début de l'épidémie, l'agence russe des statistiques en ayant enregistré plus de 160.000 en 2020. Il s'agit d'un chiffre bien supérieur à celui tiré des bilans quotidiens rendus publics par les autorités, celles-ci ne prenant alors en compte que les morts dues au Covid telles qu'établies par une autopsie, et qui est de 99.633 aujourd'hui. Les autorités assurent que l'épidémie est en reflux en Russie, le président Vladimir Poutine ayant affirmé fin mars que la situation épidémiologique était "bien meilleure" dans son pays que dans d'autres.

COVID-19

Plus de 5.200 patients en réanimation en France

Le nombre de malades du Covid-19 en réanimation en France a de nouveau augmenté vendredi, dépassant les 5.200, selon les chiffres quotidiens de Santé Publique France. On comptait 5.254 personnes en réanimation, selon le décompte de SpF (contre 5.109 jeudi), dont 505 nouvelles entrées en 24 heures dans ces services qui traitent les cas les plus graves. Lundi, le pic de la deuxième vague de l'épidémie (un peu plus de 4.900 patients en réa mi-novembre) avait été dépassé, encore loin toutefois de celui de la première vague (un peu plus de 7.000 patients début avril 2020). Olivier Véran avait estimé jeudi sur France Inter que le pic épidémique des contaminations pourrait être atteint "d'ici 7 à 10 jours", tandis que le nombre de patients en réanimation pourrait culminer deux semaines plus tard, fin avril. Une hypothèse qu'il a confirmé vendredi dans une interview au média Brut. Le nombre de personnes hospitalisées pour Covid-19 est en hausse également, à 28.729, le plus haut de cette troisième vague, avec 2.092 nouvelles hospitalisations en 24 heures. Selon les autorités sanitaires, plus de 9 millions de personnes ont reçu au moins une injection d'un vaccin contre le Covid-19 et plus de 3 millions de personnes ont reçu 2 doses.

JM-2022

Le championnat national de semi-marathon fait entrer Oran dans l'ambiance du rendez-vous méditerranéen



La ville d'Oran a commencé à se mettre à l'heure de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) qu'elle va organiser lors de l'été 2022 en abritant, vendredi, une première compétition expérimentale "Event-test", à savoir le championnat national de semi-marathon sur une distance de 21 km. L'occasion fut d'ailleurs propice pour le Comité d'organisation des JM (COJM), que dirige l'ancien champion algérien en natation Salim Iles, pour tester les capacités de ses volontaires en particulier sur le terrain. Ces derniers ont participé, en grand nombre, dans l'organisation du championnat ainsi que la course ouverte, organisée parallèlement à la compétition officielle, aux côtés des membres de la ligue de wilaya et la Fédération algéri-

enne d'athlétisme. Ils étaient d'ailleurs près de 900 athlètes des deux sexes à avoir pris part aux deux compétitions, parmi eux 350 participants au championnat national de semi-marathon, ce qui a permis aux volontaires de gagner en expérience dans le domaine avant un peu plus d'une année des JM programmés du 25 juin au 5 juillet 2022. Un "acquis" mis en valeur par le directeur local de la jeunesse et des sports, Yacine Siafi, estimant, dans une déclaration à la presse en marge des deux compétitions, que l'événement représente "un rendez-vous expérimental de taille en prévision de l'organisation à Oran des prochains JM, étant donné qu'on aura à faire face aux mêmes conditions d'organisation lors de la manifestation sportive régionale à

laquelle prendront part les sportifs de pas moins de 25 pays". Il s'est, en outre, réjoui de "la reprise de la compétition sportive après plusieurs mois d'arrêt à cause de la crise sanitaire liée au coronavirus, et qui n'a pas dissuadé des centaines de coureurs à s'aligner au point de départ des deux événements conjugués de semi-marathon". La même satisfaction a été manifestée par le président de la ligue d'Oran d'athlétisme, Brahim Amour, dans une déclaration à l'APS, qualifiant de "total succès" l'organisation de cette manifestation, et mettant en relief "la participation record des athlètes, notamment dans la course ouverte, un véritable festival marqué par la présence de coureurs de différents âges", a-t-il commenté.

FOOT/ COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (3E J) FAUX PAS INTERDIT POUR L'ESS, LA JSK À L'ÉPREUVE DU TENANT DU TROPHÉE

Les deux représentants algériens en Coup de la Confédération de football (CAF) : l'ES Sétif et la JS Kabylie, effectueront un déplacement périlleux pour affronter respectivement dimanche les Nigériens d'Enyimba et les Marocains de RS Berkane, dans le cadre de la 3e journée de la phase de poules de l'épreuve. Dernier du groupe A, l'Entente avec un seul point au compteur, n'aura plus droit à l'erreur pour essayer de relancer ses chances de qualification pour les quarts de finale. Les coéquipiers du buteur maison Mohamed Amine Amoura devront le sortir le grand jeu au stade d'Aba, pour essayer de revenir avec un bon résultat face à l'actuel 2e du groupe. "C'est un adversaire difficile à manœu-

vrer sur son terrain. On est en train d'étudier le jeu de cette équipe, elle a des faiblesses et des atouts non négligeables comme toutes les autres équipes. Nous, de toute manière, nous allons nous déplacer au Nigeria pour réaliser une bonne performance et garder intactes nos chances à la qualification au prochain tour", a affirmé l'entraîneur tunisien de l'ESS Nabil Kouki. La mission des Sétifiens s'annonce difficile, d'autant qu'elle sera amoindrie par l'absence de plusieurs joueurs à l'image de Ghacha, Merbah, Ferhani, ou encore Darfalou. De son côté, la JSK qui caracole en tête du groupe B (4 pts), se rendra au Maroc pour défier RS Berkane, qui n'est autre

que le détenteur du trophée lors de la précédente édition. Les "Canaris", qui restent sur une victoire à domicile en championnat face au RC Relizane (1-0), espèrent rester sur la même dynamique et chercher à frapper un bon coup au Maroc, comme il l'a si bien indiqué le milieu défensif Aziz Benabdi qui annonce la couleur. "Nous devons mettre de côté le championnat, et penser à la compétition africaine. Nous allons affronter le tenant du titre, le match ne s'annonce pas facile puisqu'on va évoluer hors de nos bases. On est la JSK, et c'est au RS Berkane de nous craindre. On ira au Maroc pour gagner et revenir avec les trois points",

LUTTE/TOURNOI "AFRIQUE-OCÉANIE" (2E JOURNÉE) Quatre Algériennes en lice

Quatre lutteuses algériennes feront samedi leur entrée en lice, pour le compte de la deuxième journée (lutte féminine) du tournoi qualificatif aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo "Afrique-Océanie" qui se déroule à Hammamet (Tunisie). Il s'agit de Doudou Ibtissem (50 Kg), Lamia Chemlal (53 Kg), Rayane Houfah (57 kg) et Amel Hammiche (62 mg). Lors de la première journée consacrée à la lutte gréco-romaine, Adem Boudjemline (97 kg), Sid Azara Bachir (87 Kg), Abdelkrim Fergat (60 kg) et Abdelmalek Merabet (67 kg), ont com-

posté leur billet aux JO de Tokyo. La troisième journée, dimanche, verra l'entrée en lice de six Algériens en lutte libre : Abdelhak Kherbache (57 kg), Amar Laissaoui (65 Kg), Ishak Boukhors (74 kg), Fateh Benferdjallah (86 Kg), Mohamed Fardj (97 Kg) et Djahid Berrahal (125 kg). Plus de Cent-cinquante (150) athlètes représentant 22 pays dont l'Algérie prendront part au tournoi "Afrique-Océanie". La sélection algérienne est représentée par un total de 16 athlètes (6 en lutte gréco-romaine, 6 en lutte libre et 4 en lutte féminine), sous la conduite des en-

traîneurs Maazouz Bendjedaa, Mohamed Benrahmoune et Messaoud Zeghdane. Outre l'Algérie, la compétition voit la participation de 14 pays africains : Tunisie (pays organisateur), Maroc, Egypte, Nigeria, Guinée-Bissau, Namibie, Sénégal, Congo, Tchad, Cameroun, Madagascar, Maurice, Maurice et Sierra Leone. Quant aux représentants de l'Océanie, ils sont au nombre de sept : Australie, Nouvelle-Zélande, Samoa, Etats de Micronésie, Guam, Iles Marshall et Palaos.

Football / Coupe de la Confédération africaine - Groupe A Le point avant la 3e journée

Le point du Groupe "A" de la Coupe de la Confédération africaine de football, avant la troisième journée de la phase de poules, prévue dimanche:

3e journée (4 avril)

Enyimba FC - ES Sétif (14h00)
Ahly Benghazi - Orlando Pirates (20h00)

Classement Pts J

1). Orlando Pirates	4	2
2). Enyimba	3	2
--). Ahly Benghazi	3	2
4). ES Setif	1	2

Déjà joués

Enyimba FC - Ahly Benghazi 2-1
ES Sétif - Orlando Pirates 0-0
Orlando Pirates (Afrique du Sud) - FC Enyimba (Nigeria) : 2-1
Ahly Benghazi (Libye) - ES Sétif (Algérie) : 1-0

Reste à jouer 4e journée (11 avril)

Orlando Pirates - Ahly Benghazi
ES Sétif - Enyimba FC

5e journée (21 avril)

Ahly Benghazi - Enyimba FC
Orlando Pirates - ES Sétif

6e journée (28 avril)

Enyimba FC - Orlando Pirates
ES Sétif - Ahly Benghazi

Foot / Coupe de la Confédération (Gr. B) Le point avant la 3e journée

Point du groupe B de la Coupe de la Confédération de football, avant le déroulement de la 3e journée de la phase de poules, prévue dimanche :

3e journée (4 avril)

NAPSA Stars - Coton Sport (14h00)
RS Berkane - JS Kabylie(20h00)

Classement : Pts J

1. JS Kabylie	4	2
2. RS Berkane	3	2
--. Coton Sport	3	2
4. NAPSA Stars	1	2

Déjà joués

JS Kabylie - Coton Sport 1-0
RS Berkane - NAPSA Stars 2-0
Coton Sport (Cameroun) - RS Berkane (Maroc) 2-0
NAPSA Stars (Zambie) - JS Kabylie (Algérie) 2-2

Reste à jouer 4e journée (11 avril)

Coton Sport - NAPSA Stars
JS Kabylie - RS Berkane

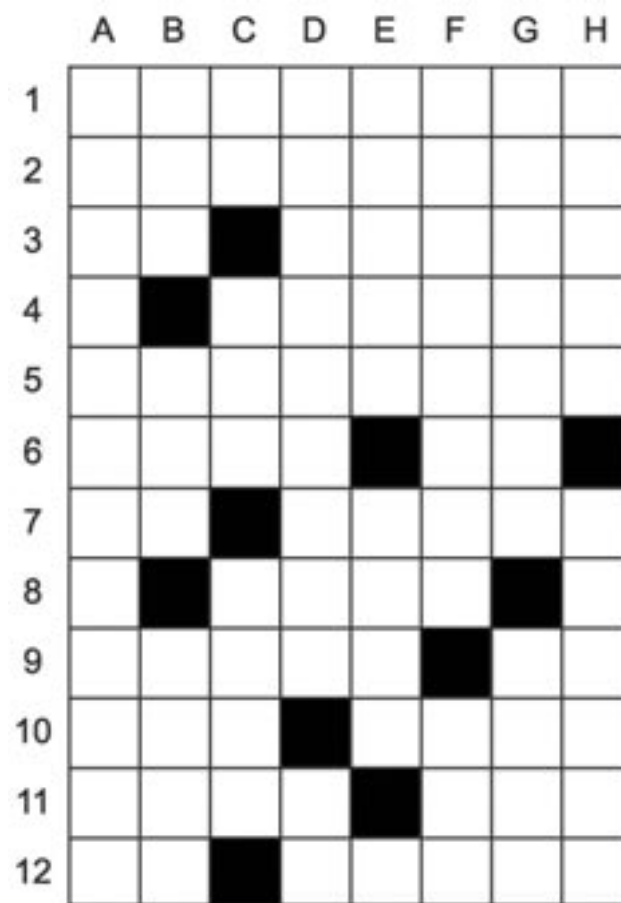
5e journée (21 avril)

NAPSA Stars - RS Berkane
Coton Sport - JS Kabylie

6e journée (28 avril)

RS Berkane - Coton Sport
JS Kabylie - NAPSA Stars

Mots croisés



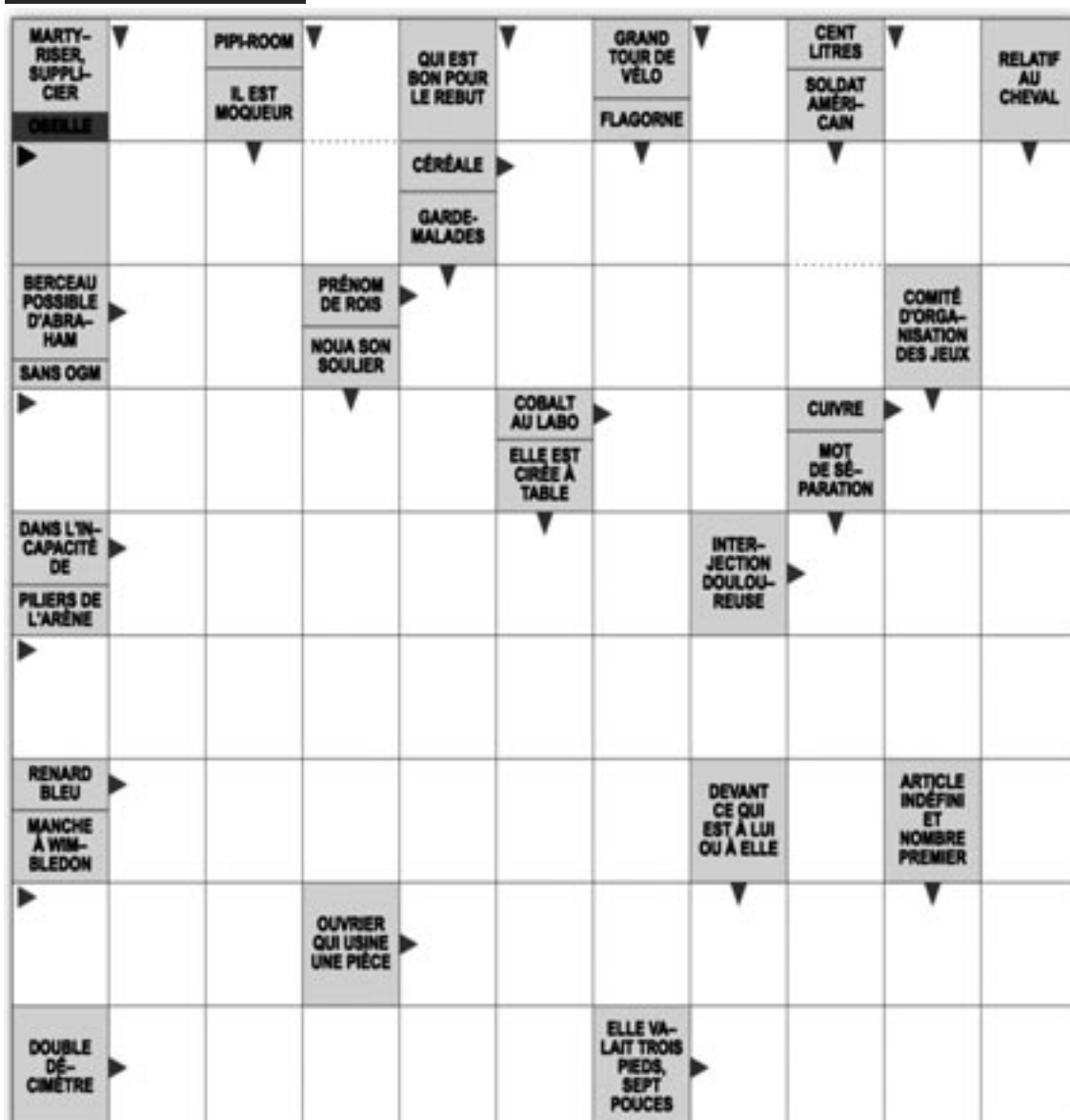
HORIZONTALLEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT:

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'elixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots fléchés

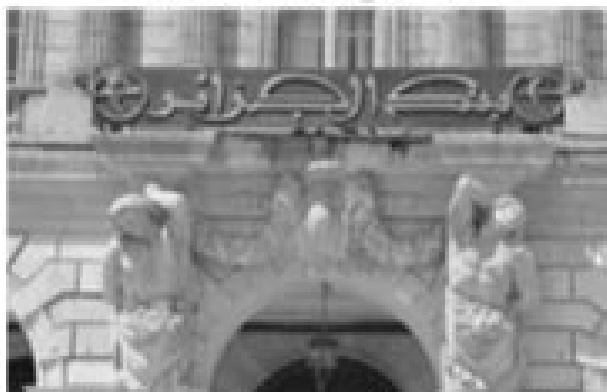


Solution sudoku

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



Pour cause de la pandémie
**RECONDUCTIONS DES
ALLÈGEMENTS POUR
LES BANQUES**



La Banque d'Algérie a annoncé dans un communiqué, la reconduction jusqu'au 30 juin prochain, de mesures d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers afin d'aider les entreprises nationales confrontées aux répercussions de la crise sanitaire. "La Banque d'Algérie a reconduit pour la troisième fois, jusqu'au 30 juin 2021, les mesures d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers contenues dans l'instruction n°05-2020 du 6 avril 2020", est-il indiqué dans le communiqué. Pour les mesures d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques, il s'agit de la réduction du seul minimum du coefficient de liquidité, et de dispenser les banques et les établissements financiers de l'obligation de constitution du conseil de sécurité, précisée la même source. Quant aux mesures d'allègement applicables à la clientèle des banques, il s'agit du report du paiement des tranches de crédits arrivant à échéance ou procéder au rééchelonnement de échéances de la clientèle impactée par la conjoncture induite par la pandémie de Covid-19, ainsi que la poursuite des financements en faveur des clients qui bénéficient déjà des mesures de report ou de rééchelonnement de échéances. "Ces mesures sont arrêtées dans le cadre de la poursuite du soutien en faveur des entreprises à l'effet de réduire les répercussions de la pandémie sur leur activité", souligne la banque centrale.

R. N

**EXAMEN DE RÉSIDANAT À LA FACULTÉ DE
MÉDECINE D'ORAN**

**UNE COMMISSION
MINISTÉRIELLE POUR
ENQUÊTER SUR LES FAITS**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhak Benjane a annoncé, samedi à Oran, qu'une commission ministérielle sera dépêchée demain dimanche pour enquêter sur l'examen de résidanat à la faculté de médecine de l'université d'Oran, qui a fait l'objet de protestations, et ce, dans le but de recueillir les informations suffisantes permettant de prendre les mesures nécessaires. En marge de la célébration du 50ème anniversaire de la création de l'École nationale polytechnique "Maurice Audin" d'Oran, M. Benjane a souligné que cette commission effectuera son enquête et son investigation pour déterminer toutes les données en vue de fixer les responsabilités et de lancer les procédures nécessaires à la bonne des résidents. À noter que la faculté de médecine de l'université d'Oran a connu, ces derniers jours, des protestations de 1.600 participants au concours après l'annonce des résultats, contestant des erreurs et revendiquant de refaire le concours. S'exprimant sur des faits de fraude lors du concours, de documents dans une université, le ministre a affirmé qu'une enquête indépendante a été ouverte en fait le problème relevé, en attendant les résultats. Par ailleurs et au sujet des moyens de rapprochement entre l'université et le secteur économique, M. Benjane a annoncé que son département ministériel a une action concertée à actualiser les lois en vigueur et à élaborer des textes réglementaires pour fournir plus de fluidité aux étudiants à accéder à l'environnement économique. Le ministre a également fait part de la signature de 14 conventions avec différents secteurs pour permettre aux étudiants d'accéder facilement à l'environnement économique et créer un pont de communication entre établissements universitaires et économiques.

Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'ANP depuis Tamanrasset
**« REDOUBLER DE VIGILANCE ET ACCROÎTRE
LA PRUDENCE »**

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a exhorté les personnels de la 6ème Région militaire à Tamanrasset à poursuivre "davantage d'efforts" pour contrecarrer toute tentative susceptible de menacer l'intégrité territoriale du pays, transmettant à cette occasion les "salutations" du président de la République aux personnels de la Région, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le Général de Corps d'Armée, qui effectuait une visite de travail et d'inspection en 6ème RM à Tamanrasset, a tenu au siège du Commandement de la Région une rencontre avec les cadres et les personnels, lors de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, suivie par les parsonnels de toutes les unités de la 6ème RM où il a exhorté "les personnels de cette Région sensible à consentir davantage d'efforts dévoués, afin de contrecarrer et avorter toute tentative susceptible de menacer l'intégrité territoriale de notre pays", précise la même source. "Tout en valorisant ces efforts louables et persévérants que vous apportez au quotidien, pour préserver nos frontières nationales dans cette zone sensible, je vous exhorte, encore une fois, à fournir davantage d'efforts, nuit et jour, afin de contrecarrer et avorter toute tentative, susceptible de menacer l'intégrité territoriale de notre pays et porter atteinte à sa souveraineté nationale", a souligné le chef d'Etat-major de l'ANP. "Les événements et évolutions successifs que connaît notre environnement géographique, ainsi que tout ce qui se passe à proximité de nos vastes frontières nationales, constituent un motif fondamental pour redoubler de vigilance et accroître la prudence. Soyez certains que l'instabilité que connaît notre proche et lointain voisinage ne pourra constituer un danger sur l'intégrité de notre territoire national", a-t-il affirmé. "J'aimerais également en cette occasion, vous transmettre les encouragements, les salutations et les remerciements de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale pour tous les efforts que vous consentez dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé afin de préserver le legs des vaillants Chouhada. Soyez, donc, au niveau



de cette 6ème Région militaire, à la hauteur des attentes de votre patrie et votre armée, comme vous l'avez toujours été", a-t-il indiqué. Lire aussi: Inspirées de la glorieuse Révolution de Novembre, les positions du peuple algérien sont invariables et inébranlables. Le Général de Corps d'Armée a souligné "qu'outre la préservation permanente de la souveraineté nationale, il y a lieu de faire face à toutes les menaces des terroristes et criminels qui essayent de tirer profit des reliefs géographiques de cette Région pour perpétuer leurs dangereux dessein qui visent notre pays, sur les plans sécuritaire, social et économique". Il a ajouté que "la prudence ne se limite pas uniquement à la préservation continue de la souveraineté nationale, ni à faire face à tous les éventuels défis, mais s'étend pour englober toutes les menaces terroristes et criminelles que les groupuscules criminels, avec tous leurs réseaux et ramifications, veulent perpétuer, en exploitant la nature géographique de cette RM, et en essayant d'en faire, vainement, un refuge sûr pour réaliser leurs d'insens hostiles aux dangereux impacts sur le présent et l'avenir de notre pays sur les plans sécuritaire, social et économique", a-t-il dit. Par

ailleurs, le communiqué du MDN précise que cette visite s'inscrivait dans le cadre des visites effectuées par le Général de Corps d'Armée au niveau des Régions militaires, afin de s'enquérir de l'état d'exécution des programmes de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, notamment la disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP déployées le long des diverses frontières du pays. Après la cérémonie d'accueil, accompagné du Général-Major Mohamed Agroud, Commandant de la 6ème RM, le Général de Corps d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire de feu Moudjahid "Hibaoui Elouafi" dont le siège du Commandement de la Région est baptisé de son nom. Pour la circonstance, il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récité la Fatiha à sa mémoire et à celle des vaillants Chouhada. Enfin, à l'approche du mois sacré de Ramadan, le Général de Corps d'Armée a adressé ses meilleurs vœux aux personnels de la Région et, à travers eux, à l'ensemble des personnels de l'ANP, ainsi qu'à leurs familles et proches.

R. N

Acquittement de la vignette automobiles
LE DÉLAI REPOUSSÉ JUSQU'AU 29 AVRIL

La période légale d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2021, fixée initialement du 1er au 31 mars, a été prorogée à titre exceptionnel au jeudi 29 avril 2021 à 16 heures, a annoncé mercredi la Direction générale des impôts (DGI). Cette mesure optionnelle a été décidée afin de faciliter aux citoyens l'acquisition de la vignette automobile, après avoir la DGI dans un communiqué, tout en rappelant que les vignettes automobiles sont "disponibles, dans toute s leurs quotidiens" au ni-

veau des recettes des impôts et des bureaux de poste. La DGI précise par ailleurs que tout retard dans l'acquisition des vignettes, donne lieu au paiement des amendes prévues par les dispositions de l'article 305 du code du timbre, soit une majoration de 50% pour les paiements effectués spontanément. "Cette majoration est portée à 100% lorsque l'infraction est constatée par les services fiscaux", a-t-elle encore rappelé. Le communiqué précise à l'attention des propriétaires des véhicules utilitaires d'exploitation que

le montant de la vignette est en fonction du poids total en charge (PTC). S'agissant des véhicules de transport de voyageurs, le montant est fixé suivant le nombre de sièges, a-t-on précisé. La DGI rappelle, par ailleurs, que le défaut de l'apposition de la vignette sur le pare-brise donne lieu à l'application d'une amende fiscale égale au montant de cette vignette (article 308 du code du timbre).

R. N

Relations algéro-tunisiennes
**BOUKADOUM RÉAFFIRME LE SOUTIEN DE L'ALGÉRIE
À LA TUNISIE**

Le ministre des affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est félicité, vendredi, du niveau des relations entre l'Algérie et la Tunisie, qui revêtent un caractère particulier et exceptionnel, réaffirmant l'attachement permanent à perpétuer la tradition de la concertation et de la coordination sur les questions régionales et internationales entre les deux pays. Cette déclaration, rapportée par la présidence tunisienne, est intervenue à l'issue de la rencontre entre le président de la République et Tunisienne, Kais Saïed et le ministre des affaires étrangères, M. Boukadoum qui lui a transmis un message oral du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. "J'ai été honoré aujourd'hui d'avoir un long et riche entretien accordé par le président de la République tunisienne, de même que je

lui ai transmis les salutations fraternelles et un message oral du président Abdelmadjid Tebboune", a déclaré le chef de la diplomatie algérienne. Cette rencontre a été l'occasion d'exprimer notre grande satisfaction du niveau exceptionnel des relations bilatérales entre nos deux pays et peuples frères, ainsi que notre attachement permanent à perpétuer la tradition de la concertation et de la coordination sur les questions régionales et internationales", a-t-il poursuivi. "Nul n'ignore que les relations entre l'Algérie et la Tunisie revêtent un caractère particulier et exceptionnel, de par les profonds liens de fraternité sincère liant les deux pays, car nous sommes un seul peuple dans deux états partageant un passé glorieux, confrontés aujourd'hui aux mêmes défis et nourrissant les mêmes espoirs et ambitions pour un bon de-

main meilleur", a-t-il affirmé. La rencontre a été également une occasion pour M. Boukadoum de remercier le président Kais Saïed de lui avoir offert l'opportunité renouvelée de poursuivre la marche commune sur la voie de la réalisation des aspirations légitimes des deux peuples à davantage de croissance et de progrès et conforter les efforts visant à réaliser la paix et la stabilité dans la région". Pour rappel, le ministre des affaires étrangères Sabri Boukadoum en visite officielle ce jeudi en République Tunisienne, est porteur d'un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à son frère le président tunisien, Kais Saïed, avait indiqué un communiqué du ministère des affaires étrangères.

R. N